

ÉRIK BÉDARD

# LA PRESSE

**BASEBALL**  
LA PRESSE EN VISITE  
AUX CAMPS D'ENTRAÎNEMENT  
SPORTS PAGE 5

**ARTS ET SPECTACLES**  
LUC PLAMONDON  
À L'ASSAUT DU PIRATAGE  
PAGE 1



## LE BUDGET GOODALE

# AUSTÉRITÉ ET INTÉGRITÉ

**0**  
Pas de hausse ni de baisse d'impôt

**665**  
MILLIONS EN TROIS ANS  
Lutte contre les épidémies

**3**  
MILLIARDS  
Objectif de compressions annuelles d'ici quatre ans

« Nous allons mettre en place un système moderne de gestion et de surveillance des dépenses visant à prévenir le genre d'abus financiers qui ont provoqué tant de colère chez les Canadiens. » — **Ralph Goodale**



Ralph Goodale, ministre des Finances.

PHOTO PC

### JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après le scandale des commandites qui a durement mis à mal la réputation de bon gestionnaire des libéraux, le gouvernement Martin a voulu montrer patte blanche hier en déposant un budget d'une extrême retenue.

À la veille d'une campagne électorale où rien n'est joué d'avance, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a ainsi annoncé un train de mesures pour mieux contrôler les dépenses du fédéral afin d'éviter la répétition d'un tel dérapage financier et a aussi averti les provinces qu'elles n'obtiendront pas d'argent frais pour la santé à moins d'adopter des réformes qui limiteront la hausse vertigineuse des coûts du régime.

Au lieu de se livrer au saupoudrage habituel avant de déclencher des élections générales ou d'offrir une nouvelle baisse d'impôt aux contribuables, le gouvernement Martin a opté pour la retenue comme stratégie pour redorer son blason. Ainsi, le ministre Goodale a annoncé qu'Ottawa rétablira le bureau du contrôleur général, aboli en 1993, embauchera des contrôleurs agréés qui devront autoriser toute nouvelle dépense dans chacun des ministères et reverra l'ensemble de ses programmes pour réaliser des économies de trois milliards de dollars par année pendant quatre ans.

► Voir **GOODALE** en page A2

## De l'eau salée sur Mars

MATHIEU PERREAULT

Un robot de la NASA foule présentement une ancienne plage de Mars, que léchaient jadis des vagues d'eau salée. *Opportunity*, qui arpente la planète rouge depuis deux mois, vient de terminer l'analyse d'un rocher et son verdict est formel : ce rocher est composé de plusieurs couches de sédiments marins.

« Nous pensons qu'*Opportunity* se trouve sur l'ancien rivage d'une mer salée, a déclaré, dans une conférence de presse à Washington, le chef scientifique de la mission martienne de la NASA, Steven Squyres.

► Voir **MARS** en A16

## Insuccès des garçons au secondaire

# Reid veut agir dès le primaire

MARIO CLOUTIER et MARIE ALLARD

Pierre Reid mise beaucoup sur les initiatives locales et l'ajout de professionnels dans les écoles afin d'aider les garçons à mieux réussir à l'école, et ce dès le primaire.

« Il faut commencer au niveau du primaire. C'est là bien souvent le danger, dans leur tête, qu'ils décrochent et perdent l'intérêt », a souligné le ministre de l'Éducation en réagissant aux données sur le taux de réussite des élèves au Québec.

Le ministre Reid se dit « énormément » préoccupé par les statistiques qui démontrent que moins de la moitié des garçons terminent le secondaire en cinq ans. La réforme de l'enseignement en cours et le nouveau régime pédagogique aideront les garçons à mieux réussir, croit-il, mais il ajoute qu'il faudra

faire mieux. « Il y a un certain nombre de solutions comme les programmes d'aide aux devoirs. Je veux augmenter ce type d'activités l'an prochain qui fait intervenir, pas uniquement l'école, mais le milieu et des professeurs à la retraite », dit-il.

Il cite en exemple une école secondaire de Magog, la Ruche, où il existe des classes composées uniquement de garçons, même s'il ne croit pas qu'il faille étendre cette pratique partout, de façon systématique.

Le ministre Reid espère que le prochain budget Séguin consentira les sommes nécessaires à l'ajout de professionnels dans les écoles afin de redonner confiance aux garçons. Dans tous les cas, le redressement de la situation prendra du temps.

« Je veux voir une remontée substantielle, pas juste 1 ou 2 %.

On n'arrivera pas à changer ces chiffres sur une période d'une année. Il faut travailler d'arrache-pied pour que d'ici quelques années, on voit la tendance revenir à la hausse », croit-il.

### Les enseignants inquiets

« Il est vrai que le taux de décrochage est préoccupant, d'autant plus que ça fait quelques années qu'on tire la sonnette d'alarme », a commenté, pour sa part, Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE).

« Puisque le gouvernement n'investit pas réellement en éducation, les projets mis sur pied pour contrer le décrochage ont souvent un avenir incertain, ce qui compromet leur efficacité », a-t-elle fait valoir. Le programme *Ça bouge après l'école*, qui devrait permettre l'organisation d'activités parascolaires, a par

exemple été annulé par le gouvernement libéral, a rappelé M<sup>me</sup> Fortier.

Cela ne doit cependant pas empêcher les écoles de retrousser leurs manches. « Il y a un coup de barre à donner, a reconnu Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Nous avons encore un problème de décrochage scolaire important et nous pensons qu'il faut rendre la formation professionnelle plus attrayante pour y remédier. »

La création de collèges professionnels et techniques, en collaboration avec les cégeps, est notamment proposée par la FCSQ.

« Il faut aussi tenir compte du fait que l'on mise sur la réforme pour améliorer les résultats scolaires », a noté M. Pouliot. Or, la réforme ne sera implantée au secondaire qu'à partir de septembre 2005.

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
Le dépôt du budget a permis au ministre des Finances, Ralph Goodale, de se faire connaître. Si j'étais Paul Martin, je me méfierais.

**SOMMAIRE**

Astrologie du jour **13** AFFAIRES  
Bandes dessinées **6** ARTS  
Carrières **8** AFFAIRES  
Décès **16 et 17** AFFAIRES  
Feuilleton **6** ARTS  
Forum **A 20 et 21**  
Horaire télévision **4** ARTS  
Loteries **14**  
Mots croisés **6** ARTS  
et **SPORTS 12**  
Mot mystère **6** ARTS  
Observateur **12** AFFAIRES  
Petites annonces **12** AFFAIRES  
et **12** AFFAIRES  
Vacances/voyage **6 à 8** ACTUEL

**Météo**  
Ciel variable, maximum **3**, minimum **2**, plus de détails en page **SPORTS 16**

6 21924 98765 1

## Bush se défend d'avoir ignoré la menace terroriste



ALEXANDRE SIROS  
WASHINGTON

Accusé d'avoir ignoré la menace représentée par Al-Qaeda, George W. Bush a contre-attaqué hier en affirmant qu'il serait passé à l'action s'il avait eu vent de ce que l'organisation terroriste d'Oussama ben Laden tramait.

« Si mon administration avait eu

de l'information selon laquelle les terroristes allaient attaquer la ville de New York le 11 septembre, nous aurions agi », a déclaré le président des États-Unis en marge d'une réunion de son cabinet.

Bush a dit avoir été informé de la menace terroriste contre son pays de façon régulière par le directeur de la CIA, George Tenet. Il a ajouté que son administration avait pris en chasse Al-Qaeda depuis les attaques de septembre 2001. « Nous avons capturé ou tué les deux tiers de leurs leaders connus et nous les poursuivons toujours. Et nous continuerons à les poursuivre tant que je serai président des États-Unis », a-t-il affirmé.

Le président américain ripostait aux critiques d'un ancien responsable de la lutte antiterroriste à la Maison-Blanche, Richard Clarke. Ce dernier a récemment affirmé, dans un essai et plusieurs entrevues largement diffusées, que ses avertissements au sujet d'Al-Qaeda ont été éclipsés par l'obsession irakienne de Bush.

### Bush et Clinton écorchés

Les soucis du président dans ce dossier ne s'arrêtent pas là. Il a été écorché hier par la commission d'enquête indépendante sur les attentats du 11 septembre 2001. Celle-ci a souligné l'échec de l'administration Bush — et de celle de son

prédécesseur, Bill Clinton — à régler le « problème ben Laden ».

La commission tenait hier des audiences à Washington sur la politique antiterroriste des États-Unis, auxquelles étaient convoqués des piliers des administrations Bush et Clinton. Y assistaient plusieurs membres des familles des victimes du 11 septembre 2001, dont certains arboraient sur la poitrine la photo de leur proche décédé.

Deux rapports préliminaires publiés hier par la commission démontrent que les présidents ont préféré mettre l'accent sur la diplomatie plutôt que sur la méthode forte.

► Voir **BUSH** en A16

**VOUS LE MÉRITEZ BIEN!**

**ST-LAURENT**  
4940 Chemin Bois-Franc,  
St-Laurent, Québec,  
H4S-1A7

**SALLES DE MONTRE**  
Lun - Ven: 10h00 à 17h00  
Sam: 10h00 à 15h00

**OTTAWA**  
1201 Boul. St-Joseph  
Gatineau, Qc, J8Z 2C3  
Tél: 613-565-1758

**Zytco Solarium**

800-361-9232 WWW.ZYTCO.COM

# LE BUDGET GOODALE

**GOODALE** suite de la une

«Nous allons mettre en place un système moderne de gestion et de surveillance des dépenses visant à prévenir le genre d'abus financiers qui ont provoqué tant de colère chez les Canadiens. En tant que gouvernement, nous assumons non seulement la responsabilité de faire face aux problèmes passés, mais aussi la responsabilité de les résoudre», a lancé le ministre.

En outre, le fédéral a l'intention de mettre les bouchées doubles afin de ramener le rapport de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) de 42% qu'il est aujourd'hui à 25% d'ici 10 ans. Cette mesure permettra de réduire les frais d'intérêt annuels de la dette de 37 milliards de dollars. Les sommes ainsi épargnées seront utilisées pour bonifier les programmes sociaux dans un contexte de vieillissement de la population.

D'ailleurs, le ministre Goodale a confirmé que le fédéral rétablira dès cette année son fonds d'urgence de quatre milliards de dollars pour parer aux imprévus et affronter les chocs économiques tels que le SRAS à Toronto ou le cas de maladie de la vache folle en Alberta. Ce fonds, s'il n'est pas utilisé, servira à rembourser la dette accumulée, qui s'élève maintenant à 508,7 milliards de dollars.

«Certains ont prétendu que nous allions nous éloigner de toute prudence en matière de gestion budgétaire. Il n'en est pas question. D'autres ont dit que nous allions nous engager dans une folie de dépenses préélectorales. Il n'en est pas question. D'autres encore ont dit que nous allions mettre en péril les progrès économiques qui ont coûté tant d'efforts aux Canadiens. Il n'en est pas question», a affirmé le ministre Goodale aux Communes.

Ce budget équilibré, le septième de suite, une première depuis la Confédération, prévoit des dépenses totales de 187,2 milliards au cours du prochain exercice financier, soit une hausse de 4,4%. La plupart des dépenses importantes avaient déjà été annoncées par le premier ministre Martin au cours des dernières semaines.

En matière de soins de santé, le fédéral s'est contenté de confirmer les deux milliards déjà promis aux provinces l'an dernier, même si le gouvernement Martin répète que la santé demeure sa priorité absolue. Ces deux milliards seront puisés dans les surplus du présent exercice financier qui prend fin le 31 mars, tout comme l'aide d'un milliard accordée aux éleveurs de bovins, annoncée par M. Martin en Alberta lundi. Le surplus de cette année s'élèvera donc à 1,9 milliard, somme qui sera affectée au remboursement de la dette.

Les provinces devront attendre l'issue de la prochaine conférence des premiers ministres, prévue en août, avant de savoir si Ottawa est prêt à délier davantage les cordons de la bourse. Mais le ministre Goodale a déjà mis la table en affirmant hier que les provinces devront s'engager à mettre en oeuvre des réformes pour réduire les coûts croissants du régime avant d'obtenir plus d'argent.

«L'argent fait bien sûr partie de l'équation, mais aussi la réforme. Nous devons apporter les changements nécessaires pour que les Canadiens puissent compter sur le système de soins de santé lorsqu'ils en ont besoin. (...) Il est temps de mettre fin aux duels à coups de campagnes publicitaires. Les Canadiens en ont assez des reproches de toutes parts», a soutenu le ministre, rappelant que les transferts en espèces du fédéral atteindront 28 milliards de dollars en 2007-2008.

Cela dit, le fédéral investira 165 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour mettre sur pied la nouvelle agence de santé publique qui aura comme mandat de coordonner la lutte contre des maladies telles que le SRAS et les interventions d'urgence lors de catastrophes naturelles. Le fédéral offre aussi 400 millions de dollars aux provinces pour les trois prochaines années pour élaborer une stratégie nationale d'immunisation des enfants et des adolescents qui sont vulnérables à certaines épidémies.

Les municipalités, qui souhaitent aussi avoir une part des surplus d'Ottawa, resteront sur leur faim. M. Goodale a simplement confirmé que le fédéral leur remboursera la totalité de la TPS qu'elles paient sur les biens et services qu'elles achètent, comme le premier ministre Martin l'avait annoncé au début février. Cette mesure coûtera environ 600 millions cette année et totalisera sept milliards sur 10 ans.

Tout au plus, les municipalités pourront utiliser le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, doté d'un budget d'un milliard et annoncé l'an dernier, sur une période de cinq ans au lieu de 10 ans.

## LE CHOIX D'OTTAWA

# Comment est dépensé chaque dollar de nouvelles mesures ?

**13,2¢**

### SAVOIR ET COMMERCIALISATION

Augmentation de l'aide à la recherche et investissements pour favoriser le capital de risque.

**COÛT : 293 millions**

**41,2¢**

### COLLECTIVITÉS

Assainissement des sites contaminés, développement de nouvelles technologies environnementales et remboursement de la taxe de vente aux municipalités.

**COÛT : 913 millions**

**11,3¢**

### APPRENTISSAGE

Création d'un bon d'études, augmentation de la subvention pour l'épargne-étude et bonification du régime canadien de prêts et bourses.

**COÛT : 251 millions**

**5,9¢**

### SANTÉ

Versement d'une somme supplémentaire aux provinces pour la santé, création d'une agence de la santé publique et amélioration de la préparation du Canada aux urgences de santé publique.

**COÛT : 131 millions**

**10,5¢**

### AUTRES

Révision du programme de péréquation et autres mesures budgétaires.

**COÛT : 233 millions**

**17,9¢**

### DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Augmentation des fonds consacrés au maintien de la paix, à la sécurité et à l'aide internationale.

**COÛT : 397 millions**

**COÛT TOTAL DES NOUVELLES MESURES : 2,2 milliards**

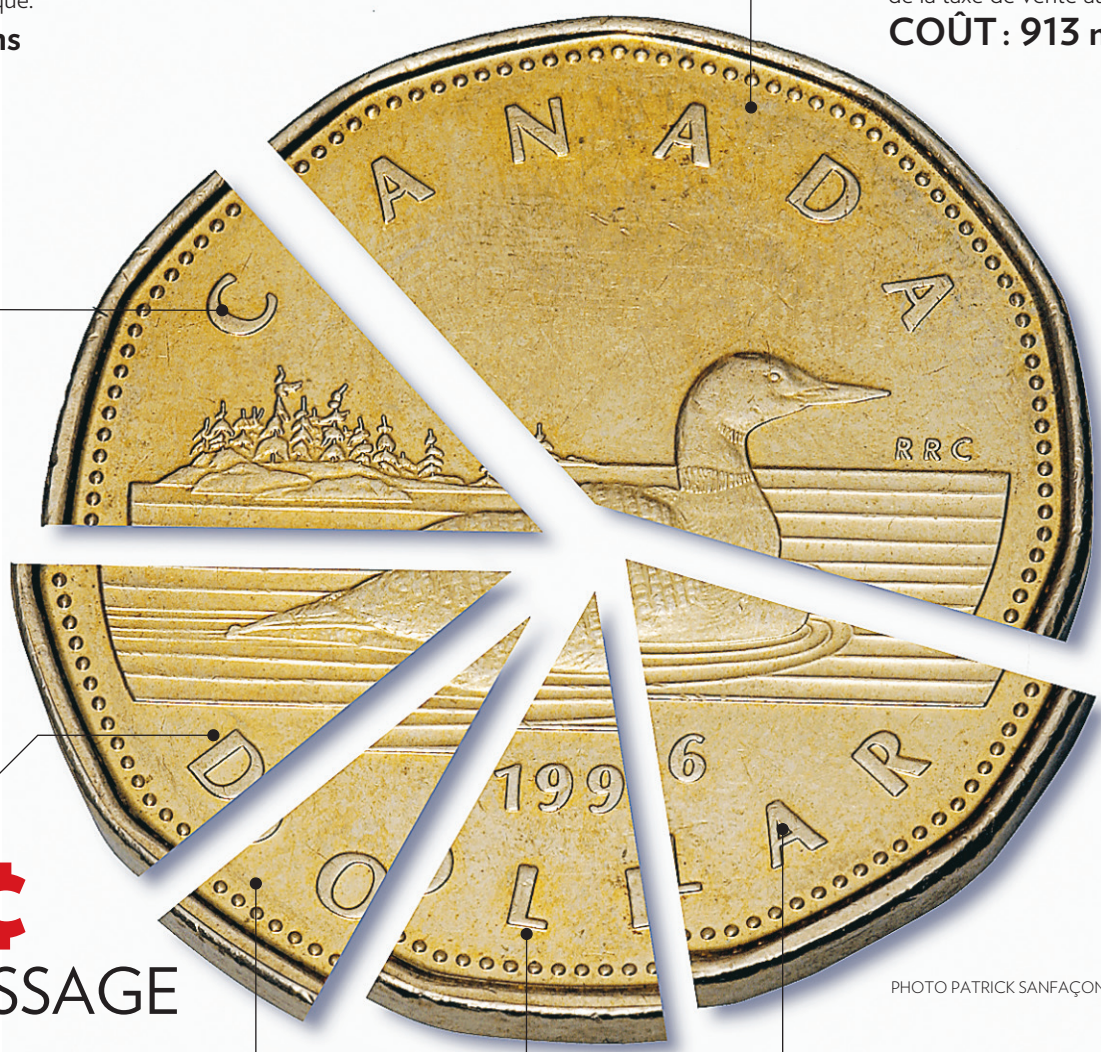


PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE©

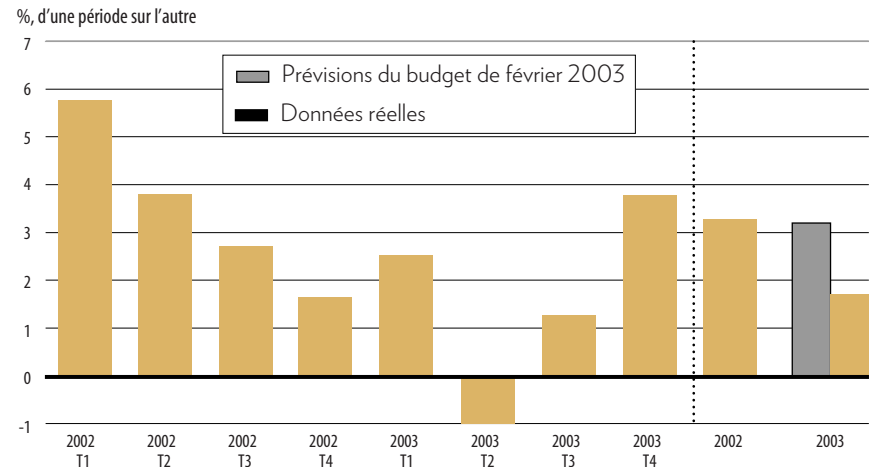
## LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE AU CANADA

**PIB 2003** > Prévu : 3,2% > Réel : 1,7%    **PIB 2004** > Prévu : 2,7%    **PIB 2005** > Prévu : 3,3%

### Deux risques importants pèsent sur les perspectives économiques du Canada :

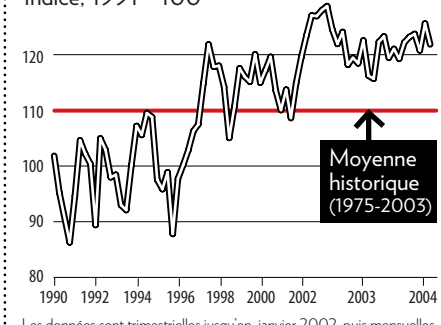
1. L'incertitude quant à l'impact, sur l'économie, de l'appréciation rapide du dollar
2. La viabilité de la reprise économique aux États-Unis

### CROISSANCE DU PIB RÉEL AU CANADA



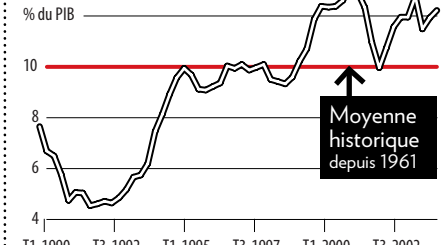
Sources : Statistique Canada et sondage de décembre 2002 du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé

### INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS



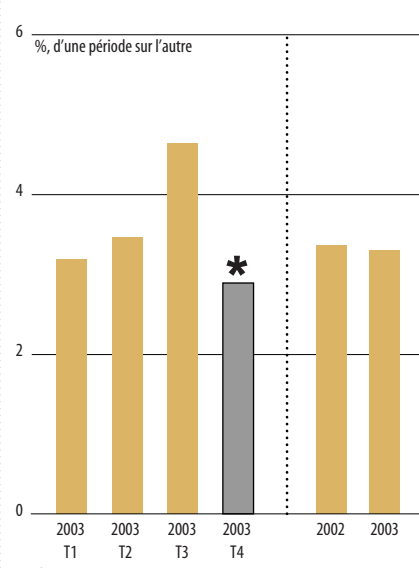
Les données sont trimestrielles jusqu'en janvier 2002, puis mensuelles. Source : Le Conference Board du Canada

### BÉNÉFICES DES ENTREPRISES



Source : Statistique Canada

### CROISSANCE DES DÉPENSES DES CONSOMMATEURS RÉELLES



\* À l'exclusion des ventes de véhicules automobiles. Source : Statistique Canada

# LE BUDGET GOODALE

## LES POINTS SAILLANTS

«Certains ont prétendu que nous allions nous éloigner de toute prudence en matière de gestion budgétaire. Il n'en est pas question. D'autres ont dit que nous allions nous engager dans une folie de dépenses préélectorales. Il n'en est pas question.» – **Ralph Goodale**

### LES DÉPENSES passées au peigne fin

Les programmes fédéraux devront justifier leur existence, à défaut de quoi ils disparaîtront. L'argent trouvé servira à financer les nouvelles dépenses. Le gouvernement Martin a également décidé de rétablir le Bureau du contrôleur du Canada, qui aura entre autres le mandat de nommer des contrôleurs professionnels agréés. Ceux-ci auront la responsabilité d'approuver, dans chaque ministère, les nouvelles mesures de dépenses.

Préparé par Nathaëlle Morissette

### LES MUNICIPALITÉS pourront boucher leurs nid-de-poule

Les villes du pays, qui doivent renouveler leurs infrastructures, recevront 7 milliards en 10 ans en remboursement de la TPS, une mesure confirmée dans le budget Goodale. Le gouvernement s'engage également à écouter davantage les demandes des municipalités par la mise sur pied d'un comité consultatif indépendant sur les villes et les collectivités.

### LA SANTÉ publique aura son agence

Le gouvernement Martin crée une agence de la santé publique. Elle jouera un rôle prédominant dans la lutte contre les maladies et permettra d'élaborer une stratégie pour faire face à des situations d'urgence, comme le SRAS ou la vache folle. Un investissement de 665 millions répartis sur trois ans permettra de financer l'agence et contribuera à la mise sur pied d'un programme d'immunisation, par l'instauration de nouveaux vaccins.

### UN BON D'ÉTUDES pour les familles à faible revenu

Les parents dont le revenu familial est inférieur à 35 000\$ pourront bénéficier d'un bon de 2000 \$ pour financer les études postsecondaires de leurs enfants nés après 2003. Une somme de 500\$ sera accordée la première année et 100\$ seront ensuite remis annuellement, jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 15 ans.

### LA RECHERCHE obtient 20 millions de plus

Des fonds supplémentaires destinés à la recherche dans les hôpitaux et les universités permettront aux établissements d'effectuer davantage de recherches et de favoriser la commercialisation de leurs découvertes.



Paul Martin (de dos) a félicité hier Ralph Goodale, son successeur aux Finances.

PHOTO REUTERS

### DES MISSIONS DE PAIX mieux financées

Près de 300 millions permettront de financer la participation du Canada à des missions de maintien de la paix, notamment en Afghanistan et en Haïti. En plus, le gouvernement Martin s'engage à verser 605 millions supplémentaires répartis sur cinq ans pour renforcer la sécurité nationale.

### LES SITES CONTAMINÉS deviennent une priorité

D'ici 10 ans, Ottawa consacrera 4 milliards de dollars à la décontamination de sites pollués, dont 40 % sont situés en zone urbaine ou en périphérie. C'est quatre fois plus que ce que le gouvernement dépense actuellement. Le fédéral injectera aussi 200 millions les deux prochaines années pour le développement de technologies environnementales.

### LA DETTE à 25% du PIB

Ottawa espère réduire la dette à 25% du PIB d'ici 10 ans. Elle est actuellement à 42%. Par cette mesure, le gouvernement espère dégager une marge de manœuvre financière pour faire face aux nouvelles obligations engendrées par le vieillissement de la population.

#### BUDGET TOTAL 2004-2005

187,2 milliards

#### FRAIS DE LA DETTE

35,4 milliards

#### DETTE

Au 31 mars 2004

508,7 milliards

#### EXCÉDENT

(avril 2003 à janvier 2004)

5,5 milliards



## VINCENT MARISSAL

### Et la santé, alors?

On se doutait bien que le scandale des commandites obligerait Ralph Goodale à réécrire des grands pans de son budget, mais on a eu une preuve frappante de l'ampleur du malaise en écoutant le ministre des Finances. Dans les 16 premiers paragraphes de son discours, on retrouve pas moins de 14 références à l'intégrité, à la transparence, aux vérifications ou aux contrôles. Personne ne peut être contre les mesures de transparence annoncées par le gouvernement Martin (le retour du contrôleur général du Canada, par exemple), mais il semble bien que cette nouvelle obsession pour la saine gestion ait évacué ce qui devait être la priorité du nouveau régime : la santé.

Les montants annoncés hier dans le premier budget Goodale sont en effet très loin des grands discours sur la priorité au système de santé. En tout et pour tout, Ottawa n'a trouvé que 665 millions d'argent

frais étalés sur trois ans pour le financement du système de santé des 10 provinces et des trois territoires. Pour le Québec, si on lui accorde un quart des 665 millions réparti sur trois ans, cela veut donc dire 55 millions par année... Et dire que le ministre des Finances, Yves Séguin, espérait encore récemment que son homologue fédéral succombe soudainement à un élan de générosité envers les provinces. Meilleure chance la prochaine fois.

«Les soins de santé constituent la priorité des Canadiens», a pourtant affirmé hier le ministre des Finances. Sans doute, mais ce n'est plus nécessairement celle d'Ottawa.

Tout ce que les provinces obtiendront pour la «priorité nationale», ce sont les 2 milliards déjà promis par Jean Chrétien en février 2003. M. Martin finance donc ses priorités avec de l'argent emprunté à son prédécesseur (c'est bien la seule chose que Paul Martin aura gardé de l'ancien régime).

Ce n'est pourtant pas parce qu'Ottawa n'a pas d'argent. Au contraire, à l'issue du présent exercice financier, les surplus seront au moins deux fois et demie plus élevés que prévus. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de savourer l'ironie : le gouvernement Martin, qui prêche les vertus de la transparence à toutes les pages de son budget, continue de faire des cachotteries à ses partenaires provinciaux sur l'importance de ses surplus.

Au cours des derniers jours, le gouvernement Martin a «trouvé» un milliard pour venir en aide aux éleveurs de bovins affectés par la crise de la vache folle, il a trouvé plusieurs centaines de millions pour l'éducation postsecondaire, il promet des budgets équilibrés ou excédentaires pour les trois prochaines années, il maintient sa «réserve pour éventualités» à trois milliards pour les deux prochaines années financières, trois milliards qui iront directement au remboursement de la dette s'ils

ne sont pas utilisés.

Donc, si l'économie se porte bien, M. Goodale versera jusqu'à six milliards de plus pour le remboursement de la dette d'ici 2006, mais il ne prévoit que des miettes pour la santé. Tout ça au moment où neuf provinces sur 10 (toutes sauf l'Alberta) luttent contre le déficit. Ça risque de ruer dans les brancards dans les provinces.

S'attaquer à la dette, voilà certes un objectif louable, mais le remboursement accéléré ne fait pas l'unanimité alors que toutes les provinces s'entendent pour dire que le réseau de la santé est sous-financé.

Pourtant, la santé devait être LA priorité absolue de Paul Martin. Fin octobre 2003, deux semaines avant de devenir chef du Parti libéral, il affirmait d'ailleurs dans une longue entrevue à *La Presse* que la réduction de la dette nationale devait se poursuivre, «mais pas au détriment de la santé».

Pour ajouter à l'affront, le gouver-

nement Martin lance un avertissement aux provinces. «L'argent fait bien sûr partie de l'équation, mais aussi la réforme, a dit hier Ralph Goodale. Nous devons mettre l'accent sur les résultats, sur de meilleures façons de mesurer et de gérer afin de réduire le temps d'attente et d'assurer l'accès aux meilleurs soins qui soient. Nous devons aussi mettre l'accent sur une meilleure collaboration entre les gouvernements. Il est temps de mettre fin aux duels à coups de campagnes publicitaires.»

En promettant de réduire la dette avec les surplus disponibles, tout en conviant les provinces à un grand remue-ménages sur la santé, Ottawa joue les bons pères de famille. Même chose pour les nouveaux programmes d'aide aux étudiants. Comment peut-on blâmer un gouvernement de s'occuper de la relève et d'alléger le poids de la dette sur les épaules des générations à venir?

Tout ça à la veille d'une campagne électorale, quel hasard, tout de même.

## LE BUDGET GOODALE

# Les villes canadiennes auront droit à un remboursement de la TPS



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Un fonds d'un milliard de dollars pourra être dépensé sur cinq ans au lieu de 10.

STÉPHANE PAQUET

OTTAWA — Les grandes villes canadiennes devront attendre pour obtenir la manne qu'elles réclamaient d'Ottawa. Mis à part quelques accélérations de dépenses, le gouvernement fédéral s'est contenté, hier, de répéter que les villes ont désormais droit à un remboursement complet de la TPS.

« Le gouvernement maintient son engagement à collaborer avec les provinces pour partager avec les municipalités une partie des revenus de la taxe sur l'essence ou pour trouver d'autres mécanismes financiers qui vont permettre d'atteindre les mêmes objectifs », a dit le ministre des Finances, Ralph Goodale, en livrant son premier budget aux Communes.

Mais il est resté dans le domaine des intentions, les négociations avec les provinces n'étant pas terminées sur la façon de livrer plus d'argent aux villes, qui, constitutionnellement, relèvent des provinces.

Le gros morceau pour les villes a donc consisté en une répétition d'un engagement du discours du Trône : les municipalités peuvent obtenir un remboursement de ce qu'elles paient en taxe sur les produits et services (TPS). Sur 10 ans, Ottawa estime que cette mesure permettra de rendre 7 milliards aux villes. Pour 2004-2005, la mesure coûtera 580 millions au trésor fédéral, une somme qui ira en augmen-

tant avec les années. Pour les petites villes, celles de moins de 250 000 habitants, Ottawa a décidé d'augmenter la cadence du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale. Le fonds d'un milliard de dollars pourra être dépensé sur cinq ans au lieu de 10, comme cela avait été prévu dans le budget de l'année dernière.

Jusqu'à présent, ce fonds n'a permis aucun investissement dans les petites municipalités, parce qu'Ottawa n'a conclu d'entente avec aucune province sur la façon de dépenser les millions. Ottawa a prévu 25 millions de dépenses cette année pour le fonds. Pour 2005-2006, 50 millions. Il restera donc 925 millions pour les trois prochaines années.

## Les autochtones

Ottawa a aussi décidé de doubler la somme versée aux autochtones vivant en milieu urbain. Elle passera à 50 millions.

Le programme, qui est constitué de huit projets-pilotes dans l'Ouest canadien et en Ontario, a pour objectif d'aider les autochtones qui vivent « dans des centres urbains où ils sont confrontés à des problèmes et des tensions uniques », de dire le ministre Goodale.

Dans le but de former les jeunes autochtones (50 % ont moins de 25 ans), Ottawa renouvelle aussi sa stratégie pour les ressources humaines autochtones et y investit 125 millions sur 5 ans.

## L'ESSENTIEL DU NOUVEAU PACTE POUR LES COLLECTIVITÉS

### REMBOURSEMENT DE LA TPS

Les municipalités toucheront 7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années grâce au remboursement de la TPS en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février, dont 580 millions en 2004-2005.

### FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

La somme de 1 milliard de dollars affectée au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale sera dépensée au cours des cinq prochaines années, plutôt que sur 10 ans comme prévu au départ. Le fonds finance des projets modestes (transport local, réseau d'eau potable, etc.).

### FORMATION DES IMMIGRANTS

Une somme supplémentaire de 15 millions par année sera consacrée aux programmes de formation linguistique pour aider les nouveaux immigrants à s'intégrer plus rapidement.

### PARTAGE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

Ottawa négociera avec les provinces dans le but de partager avec les municipalités une partie des revenus provenant de la taxe sur l'essence, ou pour trouver d'autres mécanismes fiscaux qui produiront les mêmes résultats.

### ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS

Une somme supplémentaire de 3,5 milliards sur 10 ans sera versée pour accélérer l'assainissement en cours des sites fédéraux contaminés.

### AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN

La Stratégie pour les autochtones vivant en milieu urbain sera étendue à un plus grand nombre de collectivités, et son budget sera doublé, passant de 25 à 50 millions de dollars.

# Péréquation: Ottawa plus généreux avec le Québec... qui en veut plus!

STÉPHANE PAQUET

OTTAWA — En reconnaissant un litige vieux de 22 ans avec le Québec sur la façon de calculer la péréquation, Ottawa soutient avoir fait un cadeau de 1,75 milliard de dollars sur cinq ans au Québec. Mais cette somme sera peu utile à Yves Séguin dans la préparation de son prochain budget.

Ainsi, le gouvernement québécois, qui en arrache pour boucler son budget, recevra une augmentation de moins de 2 % en vertu du programme de péréquation pour l'année 2004-2005, celle pour laquelle le ministre Séguin doit présenter son budget la semaine prochaine. En argent sonnante, cela représente 70 millions de plus sur

des revenus de 3,76 milliards que procure la péréquation au Trésor québécois.

Québec devra attendre l'année suivante pour voir ses transferts augmenter significativement. Une hausse de 194 millions est prévue en 2005-2006 et celle-ci atteint 560 millions en 2008-2009, pour un total de 1,75 milliard en cinq ans.

Malgré ces chiffres, au sous-sol du Centre des congrès d'Ottawa, les membres de la délégation québécoise, qui y décortiquaient le budget Goodale, avaient la mine longue. « C'est la même proposition qui était sur la table le 20 février », s'est plaint un représentant du bureau du premier ministre Charest. Québec a été averti dimanche soir que la réforme de la péréquation

serait annoncée dans le premier budget Goodale.

Ce 20 février, Ottawa était arrivé avec une proposition qui reconnaissait un vieux litige avec Québec, celui de la valeur des impôts fonciers dans le calcul de la péréquation. On pourrait appeler ça une demande historique du Québec si la formule n'avait pas déjà été utilisée.

En clair, la péréquation doit tenir compte de la valeur des maisons dans une province. En Colombie-Britannique, par exemple, où les résidences valent plus qu'au Québec, le gouvernement provincial peut augmenter ses revenus et ceux de ses municipalités en augmentant l'impôt foncier.

C'est le discours que tenait le

Québec depuis deux décennies. Ottawa l'a reconnu, mais à moitié seulement puisque la nouvelle formule entrera en vigueur progressivement.

« Le changement visant l'impôt foncier est d'envergure et comporte d'importantes répercussions distributionnelles entre les provinces, lit-on dans une note du ministère fédéral des Finances. C'est pourquoi les changements seront instaurés par étapes et seulement 50 % de la nouvelle assiette proposée pour l'impôt foncier sera utilisée au cours des cinq prochaines années. »

La péréquation version Goodale promet aussi d'être plus stable, comme le demandaient les provinces. Les paiements seront calculés

sur une moyenne mobile de trois ans.

Étrangement, le ministre Goodale n'a pas cru bon souligner une seule fois dans son discours en Chambre la mise en place d'une nouvelle formule pour la péréquation. Il fallait se rendre à l'annexe 6 de son plan budgétaire pour trouver les détails du programme qui fait pourtant 10 milliards.

La province qui souffrira le plus de cette formule est la Colombie-Britannique qui perdra, en cinq ans, 709 millions.

La formule de la péréquation, qui permet d'équilibrer la richesse entre les provinces, doit être renouvelée tous les cinq ans. La précédente entente arrive à échéance le 31 mars prochain.

# Le budget fait saliver Montréal mais déçoit l'UMQ

SÉBASTIEN RODRIGUE ET FRANÇOIS CARDINAL

Le premier budget sous la houlette de Paul Martin divise le monde municipal. Le maire de Montréal, Gerald Tremblay y voit la reconnaissance des villes comme « partenaires » du gouvernement fédéral, tandis que d'autres déplorent l'insuffisance des investissements pour les infrastructures.

Le budget concrétise une des promesses du discours du Trône de janvier dernier, soit de donner aux villes

un congé de la taxe sur les produits et services (TPS). « Le gouvernement canadien reconnaît pour la première fois que nous sommes des partenaires. Pour nous c'était l'essentiel », a déclaré le maire Tremblay.

Cette mesure procurera aux municipalités canadiennes une aide financière d'environ sept milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. Pour Montréal, ce remboursement représente des économies annuelles d'environ 30 millions.

Le gouvernement Martin a aussi réitéré son intention de négocier avec

les provinces pour partager avec les municipalités une portion de la taxe sur l'essence. « Le premier ministre confirme qu'il est prêt à nous donner cette nouvelle source de revenus lorsque nous aurons fait la démonstration que nous sommes capables de générer une croissance additionnelle », a précisé le maire de Montréal, visiblement satisfait du budget.

De son côté, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) est restée sur sa faim. La présidente de l'UMQ et mairesse de Drummondville, Franci-

ne Ruest-Jutras, reproche au gouvernement de s'être contenté d'annonces déjà faites lors du discours du Trône en janvier dernier.

L'UMQ, qui regroupe 230 municipalités, estime que l'accélération du programme d'infrastructure municipale d'un milliard sur cinq ans au lieu de 10 ans est insuffisante. Selon l'organisme, cette annonce représente 250 millions pour les cinq prochaines années, alors qu'elle estime les besoins à 1,1 milliard par an.

Le maire de Laval et président de la Coalition pour le renouvellement des

infrastructures, Gilles Vaillancourt, souligne lui aussi l'insuffisance des fonds pour les routes et les réseaux d'eau. M. Vaillancourt considère que ce budget est un « pas dans la bonne direction », mais que cet argent ne permettra pas de rénover les infrastructures les plus vieillissantes.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre chargé des villes, John Godfrey, souligne pour sa part que ce budget est un « beau départ » pour travailler en partenariat avec les villes, notamment en accordant un congé de TPS.

# LE BUDGET GOODALE

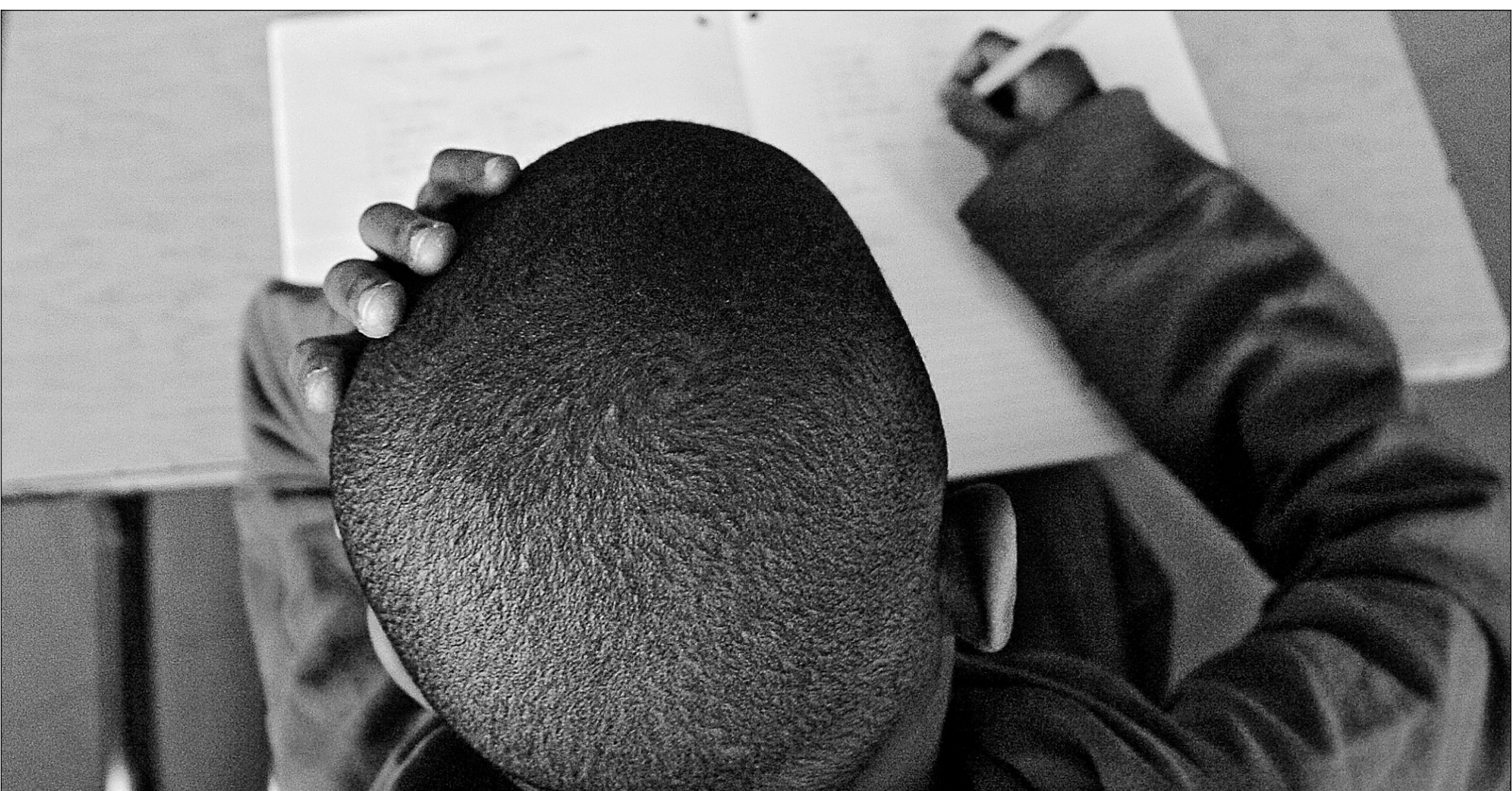


PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Pendant que ce jeune garçon fait consciencieusement ses devoirs dans une école primaire de Montréal, le gouvernement d'Ottawa songe à ses études universitaires...

## ÉDUCATION

# 30 millions de plus pour le Québec

MARIE TISON

OTTAWA — La bonification du régime canadien de prêts et bourses annoncée hier par le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, permettra au gouvernement du Québec d'empocher une somme additionnelle de 30 millions de dollars.

Si Québec décide d'affecter cette somme à son propre régime de prêts et bourses, les étudiants québécois pourront en bénéficier dès l'année scolaire 2005-2006.

Dans son discours sur le budget, le ministre Goodale a insisté sur l'importance de l'éducation, qui « peut permettre aux gens de surmonter les différences attribuables à leurs origines ».

Il a reconnu que le Programme canadien de prêts aux étudiants devait être remis à jour pour refléter davantage le coût réel des études postsecondaires. Il a ainsi annoncé une hausse du plafond hebdomadaire des prêts, le faisant passer de 165 \$ à 210 \$. Il a indiqué que les frais admissibles seront révisés pour inclure

les ordinateurs dans la liste des fournitures essentielles. Il a également fait savoir que davantage d'étudiants seront admissibles au programme parce que le gouvernement réduira la contribution parentale exigée des familles à revenu moyen.

Le ministre Goodale a aussi annoncé que les étudiants provenant de familles à faible revenu pourront bénéficier d'une nouvelle bourse pouvant atteindre 3000 \$ pour la première année d'études postsecondaires.

Ces mesures représentent une somme additionnelle de 137 millions, sur un programme qui nécessite des investissements annuels de 900 à 950 millions.

Le Québec a son propre régime de prêts et bourses, avec ses règles spécifiques. Comme la province ne participe pas au régime canadien, Ottawa lui fait parvenir chaque année un paiement compensatoire qui représente entre 20 et 25 % de l'enveloppe canadienne.

Le Québec devrait donc recevoir le même pourcentage de la somme additionnelle de 137 millions, soit une

### L'AIDE À L'APPRENTISSAGE

En millions de dollars

	2004	2005
Assurer les soins des enfants	91	93
Aider les familles à planifier les études postsecondaires	105	302
Encourager l'apprentissage permanent	25	40
Offrir des débouchés aux Canadiens autochtones	30	31
<b>TOTAL</b>	<b>251</b>	<b>466</b>

Source : Ministère des Finances Canada

trentaine de millions de dollars.

En vertu de l'entente Québec-Ottawa, le gouvernement du Québec n'est pas tenu de verser cette somme

additionnelle dans son propre régime.

Le ministre Goodale a annoncé hier d'autres mesures liées au domaine de l'apprentissage qui s'appliqueront au Québec. Ainsi, il a reconnu que le crédit d'impôt pour études, qui aide les étudiants à assumer les dépenses autres que les droits de scolarité, décourage ceux qui voudraient accroître leurs compétences parce qu'il ne s'applique pas aux employés qui s'inscrivent à des cours connexes à leur emploi.

« Nous mettrons un terme à cette restriction et nous donnerons accès au crédit d'impôt à tous les travailleurs canadiens qui étudient dans leur domaine de carrière », a déclaré M. Goodale.

Le ministre a également annoncé hier la création d'un nouveau bon d'études pour les enfants de familles à faible revenu nés après 2003 et une bonification de la subvention canadienne pour l'épargne-étude dans le cas de familles à revenu faible ou moyen.

### RÉACTIONS

Le milieu québécois de l'éducation a réagi très diversement au budget fédéral. Nicolas Brisson, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), a par exemple souligné qu'en donnant des bons d'études aux bébés, Paul Martin favorisera l'accès à l'université... en 2022.

« Nous sommes très déçus », a-t-il dit.

La chambre de commerce du Montréal métropolitain a de son côté salué la volonté du gouvernement fédéral de faciliter l'accès des jeunes à l'université, en encourageant de façon importante l'épargne-études.

Marie Allard

# Ottawa rend les études plus abordables

## Des milliers de dollars pour les plus pauvres avec le Bon d'études

FRANCIS VAILLES

OTTAWA — Planifier des études postsecondaires pour ses enfants est désormais plus facile pour de nombreuses familles, selon les mesures proposées hier dans le budget fédéral.

Ottawa lance le Bon d'études canadien, une mesure pour aider les familles à faible revenu à financer les études universitaires (ou de cégep) de leurs enfants nés après 2003. En outre, le gouvernement fédéral majore la subvention qu'il accorde pour le Régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Le Bon d'études vise les familles admissibles au supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE), c'est-à-dire celle dont les revenus sont de 35 000 \$ ou moins. Ottawa versera 500 \$ pour la première année et 100 \$ par année par la suite jusqu'au 15<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant. Tout enfant né le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après est admissible. Les fonds doivent être placés dans un REEE, un véhicule qui se crée simplement avec une visite à son institution financière.

La contribution initiale de 500 \$ est en fait versée dès que la famille devient admissible au supplément de la PNE, même si c'est plusieurs années après la naissance.

Pour une famille qui, durant 15 ans, a toujours été admissible au supplément de la PNE, le versement de capital maximum est de 2000 \$. En supposant que les fonds obtenus soient placés à un rendement de 7 % — dans des fonds

### ÉPARGNE-ÉTUDES : L'IMPACT DES NOUVELLES MESURES

Quatre simulations en fonction du revenu familial

Revenu familial net	Sans contribution au REEE	Avec contribution de 1000 \$ par année au REEE		
	30 000 \$	30 000 \$	60 000 \$	90 000 \$
<b>Année de naissance</b>				
Bon d'études versé par le fédéral <sup>1</sup>	500 \$	500 \$	0 \$	0 \$
Contribution du parent au REEE	0 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Subvention fédérale pour le REEE	0 \$	200 \$	200 \$	200 \$
<b>Jusqu'à l'âge de 15 ans (à partir de 2005)</b>				
Bon d'études versé par le fédéral	100 \$	100 \$	0 \$	0 \$
Contribution du parent au REEE	0 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Subvention fédérale pour le REEE <sup>2</sup>	0 \$	300 \$	250 \$	200 \$
<b>Âge : 16 et 17 ans</b>				
Bon d'études versé par le fédéral	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Contribution du parent au REEE	0 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Subvention fédérale pour le REEE	0 \$	300 \$	250 \$	200 \$
<b>Capital total injecté</b>	<b>2 000 \$</b>	<b>25 300 \$</b>	<b>22 450 \$</b>	<b>21 600 \$</b>
<b>Capital accumulé à un rendement moyen de 7 %<sup>3</sup></b>	<b>4 768 \$</b>	<b>51 723 \$</b>	<b>45 305 \$</b>	<b>43 655 \$</b>

<sup>1</sup> Bon de 500 \$ pour la première année d'admissibilité

<sup>2</sup> En fonction des nouvelles mesures applicables à la première tranche de 500 \$ de contribution

<sup>3</sup> Présume des versements au REEE fait en début d'année

Source : simulation préparée par Ernst & Young

communs, par exemple — un enfant pourrait bénéficier d'une somme de quelque 4800 \$ pour ses études. « Ce qui est intéressant, c'est que la mesure incitera les parents à

contribuer eux-mêmes au REEE créé pour les fins du Bon d'études », souligne Stéphane Leblanc, fiscaliste de Ernst & Young qui a effectué les simulations de rende-

ment pour *La Presse*.

Précisons que l'enfant ou les parents perdront la totalité des fonds accumulés si ces fonds ne sont pas utilisés pour les études postsecondaires.

des de l'enfant. En outre, contrairement à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE), versée avec un REEE pour une contribution parentale, les fonds ne sont pas transférables à un autre enfant si le premier ne poursuit pas ses études.

Le fédéral majore par ailleurs cette subvention pour les familles à faible et à moyen revenus. Avant le budget, pour chaque contribution parentale au REEE, le fédéral ajoutait une subvention de 20 % jusqu'à concurrence de 400 \$ par enfant. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005, cette subvention passera à 40 % si le revenu familial ne dépasse pas 35 000 \$ et à 30 % s'il dépasse 35 000 \$, mais n'excède pas 70 000 \$. Ces nouveaux taux ne s'appliquent toutefois qu'à la première tranche de 500 \$ de cotisations à un REEE.

Ernst & Young a fait une simulation pour une famille avec des revenus de 30 000 \$ qui cotise 1000 \$ par année au REEE, en plus de bénéficier du Bon d'études. Dans un tels cas, les revenus accumulés après 18 ans seront d'environ 52 000 \$ avec un rendement annuel de 7 %. En comparaison, une famille qui cotise la même somme, mais qui n'a droit ni au Bon ni à la majoration de la subvention, accumulera quelque 43 700 \$.

La SCEE bonifiée coûtera 80 millions par année à partir de 2005 et 4,5 millions d'enfants y seront admissibles. Quant au Bon d'études, il coûtera 85 millions et 120 000 enfants y auront droit.

## LE BUDGET GOODALE

## Congé d'impôt pour certains militaires

ANDRÉ DUCHESNE

OTTAWA — Les membres des Forces armées canadiennes qui participeront dorénavant à des missions jugées à risque élevé bénéficieront d'une exonération de l'impôt, fédéral et provincial, sur le revenu.

Cette mesure permanente entraînera des coûts annuels estimés à 30 millions, a indiqué hier le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale.

Le ministre a indiqué que l'adoption de cette nouvelle mesure était en quelque sorte une forme de reconnaissance aux militaires envoyés en missions à l'étranger.

« Très souvent, le visage que le Canada projette à l'étranger est celui des Canadiens qui composent nos forces armées. Ces hommes et ces femmes portent le fardeau et acceptent des dangers propres à leurs missions. Nos héros méritent toute la gratitude de leurs concitoyens », a indiqué le ministre.

Cette exonération concerne uniquement les missions jugées à haut risque, là où les militaires peuvent être fréquemment exposés à des menaces ennemies. À titre d'exemple, les soldats actuellement déployés en Afghanistan sont affectés à une mission dite à haut risque. Par contre, ceux qui ont été déployés au cours des derniers jours en Haïti ou qui sont en voie de l'être ne sont pas encore touchés par cette mesure car le ministère de la Défense n'a pas encore terminé l'évaluation du degré de risque de cette mission.

Selon le Ministère, environ 70 % des quelque 3800 militaires actuellement déployés dans le monde au sein d'une douzaine de missions sont concernés par la mesure d'exonération.

Actuellement, un caporal des Forces armées canadiennes déployé en Afghanistan reçoit un salaire mensuel de base de 3989 \$ plus une prime de mission de 1763 \$. Sur une période de six mois, l'exonération représente une économie d'impôt fédéral de 4600 \$.

## Réserve pour missions prolongées

À propos des missions à l'étranger, le ministre Goodale a précisé que le prolongement de la parti-



Les soldats canadiens actuellement déployés en Afghanistan sont affectés à une mission dite à haut risque et auront donc droit à une exonération de l'impôt, fédéral et provincial, sur le revenu. Ceux qui sont en Haïti pourraient toutefois ne pas profiter du même privilège.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

icipation militaire canadienne à l'opération Athena, en Afghanistan, et à l'opération de lutte contre le terrorisme dans la région du golfe Persique entraînera des dépenses additionnelles de 250 millions.

De cette somme, 60 millions seront consacrés à l'opération Athena, 20 millions à l'opération Altair (contre le terrorisme), alors que 115 millions sont mis de côté en cas de dépenses supplémentaires, pour un total de 195 millions en 2004-2005.

Une somme de 55 millions est mise en réserve dans l'éventualité où

le gouvernement fédéral prolonge sa participation aux missions en 2005-2006.

### « Nos héros méritent toute la gratitude de leurs concitoyens. »

Quant à la décision prise le 5 mars d'envoyer 450 militaires canadiens en Haïti, elle nécessitera une dépense de 50 millions, a précisé le ministre.

Le budget 2004 contient peu de nouveautés relativement aux différents projets d'acquisition de matériel militaire du gouvernement fédéral. Tout au plus a-t-on mentionné que le programme de remplacement des vieux avions Hercules et Buffalo, destinés à la recherche et au sauvetage, sera accéléré.

Ce projet prévoit l'achat de 15 nouveaux avions sur une période de quelques années pour un montant évalué à 1,3 milliard, dont 300 millions en 2004-2005. La li-

raison des appareils débutera d'ici 12 à 18 mois.

Tous les autres programmes d'acquisition d'équipement suivent leur cours, notamment celui du remplacement des hélicoptères maritimes Sea King. Les deux firmes encore dans la course pour l'octroi de ce contrat évalué à plus de 3 milliards doivent déposer leur offre d'ici la fin d'avril.

Les sommes destinées aux différents programmes d'immobilisations sont incluses dans le budget global de la Défense, évalué cette année à 13,3 milliards, par rapport à 12,7 milliards l'an dernier.

## 605 millions de plus pour la lutte contre le terrorisme

ANDRÉ DUCHESNE

OTTAWA — À quelques mois de l'adoption de sa toute première politique en matière de sécurité nationale, le gouvernement canadien annonce l'injection d'une somme de 605 millions d'argent frais sur cinq ans afin de renforcer la sécurité nationale.

Cette somme prévue au budget 2004 déposé hier porte à presque 9 milliards de dollars, étalés sur huit ans, le budget qu'Ottawa entend consacrer à la sécurité nationale, que ce soit dans l'embauche de personnel ou dans l'achat de nouvelles technologies destinées à faire échec aux menaces terroristes de toutes sortes.

Son virage sécurité, le gouvernement fédéral l'a pris dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Du jour au lendemain, l'ad-

ministration fédérale a adopté un train de mesures qui ne cessent de s'accumuler pour faire face à la menace terroriste, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

En 2001, un budget initial de 7,7 milliards de dollars (sur cinq ans) a été annoncé pour bonifier les initiatives en matière de sécurité, que ce soit le renforcement des appareils de détection et les points de contrôle dans les aéroports, le contrôle des nouveaux arrivants au pays, la protection civile, les mesures d'urgence, etc.

Le budget 2001 prévoyait également une réserve de 345 millions de dollars sur cinq ans pour répondre à d'autres besoins en matière de sécurité. L'an dernier, le scénario s'est répété avec la mise de côté d'une autre somme de 75 millions sur deux ans.

Hier, le ministre Ralph Goodale en a remis avec une nouvelle tranche de 605 millions.

« Ces fonds serviront à répondre à des priorités en matière de sécurité telles que les activités de renseignement, la protection des frontières et la sécurité maritime et informatique, ainsi qu'à renforcer la coordination des systèmes, de l'information, de l'évaluation des menaces et des interventions en cas d'urgence », lit-on dans le plan budgétaire dévoilé hier.

Comme il est question de sécurité, on se fait plutôt avaré d'exemples lorsqu'on demande à quoi, concrètement, servira l'argent. À tout le moins a-t-on laissé entendre qu'une partie des nouveaux investissements permettra à la Gendarmerie royale du Canada d'acquiescer et de mettre en fonction un nou-

veau système d'identification des empreintes digitales.

## Les droits de passage

Le premier budget Goodale réservait aussi une (très) petite surprise aux Canadiens appelés à se déplacer en avion. À compter du 1<sup>er</sup> avril, l'imposition des droits pour la sécurité des passagers du transport aérien sera en effet légèrement diminuée; les droits passeront de 7 \$ à 6 \$ par aller simple sur les vols intérieurs.

Les droits seront aussi ramenés à 10 \$ pour les vols transfrontaliers et à 20 \$ pour les vols transcontinentaux. En général, ces frais sont déjà inclus dans le coût des billets d'avion.

L'imposition de ces droits découle également des nouvelles mesures de sécurité adoptées après le 11 septembre 2001. Quelques mois après les attaques, le gouvernement avait créé l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), une société d'État chargée d'administrer l'ensemble des programmes et des mesures de sécurité dans les aéroports. Les frais inhérents à l'amélioration de la sécurité dans ce domaine nécessitent une dépense de 2,2 milliards de dol-

## SÉCURITÉ AÉRIENNE: LES DROITS RÉDUITS

Coût des droits par passager

	Taux actuel	1 <sup>er</sup> avril 2004
Vol intérieur (aller simple)	7\$	6\$
Vol intérieur (aller-retour)	14\$	12\$
Vol transfrontalier	12\$	10\$
Autre vol international	24\$	20\$

Note : Le cas échéant, les sommes indiquées comprennent la TPS ou la composante fédérale de la TVH.

Source : Ministère des Finances Canada

lars (incluse dans la somme de 7,7 milliards indiquée plus haut), laquelle est financée par l'imposition des droits pour la sécurité.

Le gouvernement s'est engagé à réduire les droits perçus aux voyageurs à mesure que les sommes perçues permettraient de rembourser les dépenses du programme. D'ailleurs, une première réduction de ces frais avait été annoncée au budget 2003.

## Le Canada, pays industrialisé parmi les moins endettés

FRANCIS VAILLES

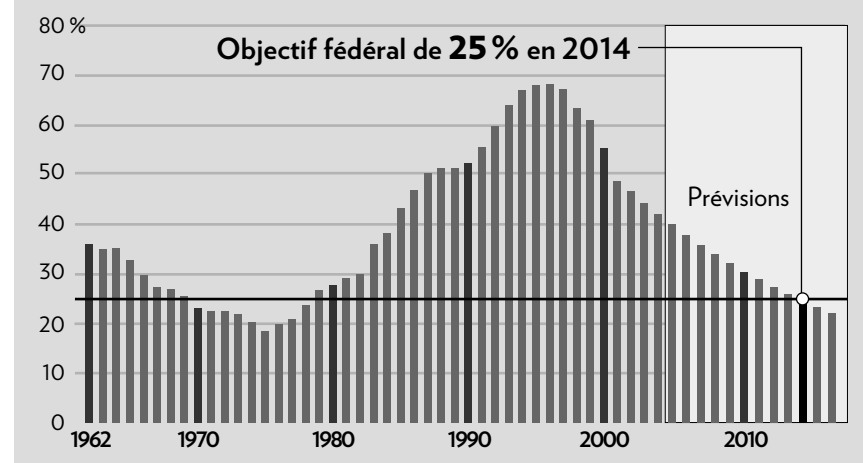
OTTAWA — La dette du Canada a longtemps été perçue comme un boulet pour l'économie canadienne. Or, le Canada est aujourd'hui l'un des pays les moins endettés des pays industrialisés et sa dette descend graduellement vers son niveau des années 70.

En 1996, la dette fédérale représentait 68,4 % des revenus annuels de l'économie (produit intérieur brut ou PIB). Cette proportion a reculé à 42 % en 2004 et au rythme où vont les choses, la dette du fédéral ne représentera plus que 25 % du PIB d'ici 10 ans.

Aujourd'hui, la dette s'élève à 508,7 milliards de dollars. Elle sera réduite de 3 milliards par année si Ottawa applique sa réserve pour éventualité en réduction de la dette, comme il l'a toujours fait ces dernières années. Au terme de l'exercice financier 2013-2014, la dette aura été donc réduite de 30 milliards.

## LA DETTE FÉDÉRALE

En pourcentage du PIB



C'est surtout la croissance du PIB, le dénominateur de l'équation, qui permettra à la dette canadienne de descendre sous la barre des 25 %. Pour arriver à ce

seuil, les économistes du ministère des Finances estiment que la croissance économique nominale sera, en moyenne, de 5 % par année au cours des cinq prochaines

années, et de 4,75 % pour les cinq années suivantes. En termes réels, c'est-à-dire une fois l'inflation soustraite, la croissance du PIB serait d'environ 3 %. Les 30 milliards de remboursement de la dette permettront au gouvernement d'atteindre le seuil de 25 % une année plus tôt (2014 plutôt que 2015).

Ce seuil de 25 % ramènerait l'endettement du fédéral au même niveau qu'au milieu des années 70. « Il devient de plus en plus nécessaire de réduire le fardeau de la dette et, partant, celui des frais d'intérêt sur la dette publique, compte tenu des tensions économiques qui découleront du vieillissement de la population », est-il écrit dans le budget.

Au cours de l'exercice 2003-2004, les frais de la dette ont représenté 19,8 % des 181,1 milliards de revenus du gouvernement.

Dans 10 ans, cette proportion sera de 12 %, calculent les économistes du Ministère.

## Situation enviable

Selon le budget fédéral, le Canada deviendra en 2004 le pays le moins endetté du G7 (les sept plus grands pays industrialisés). En 2003, un seul pays avait un fardeau de dette moins lourd : le Royaume-Uni. Cette analyse du budget porte sur l'ensemble des administrations publiques (fédérale, provinciales, municipales) et fait abstraction du passif de certains régimes de retraite gouvernementaux pour obtenir une meilleure comparaison. Sur cette base, le rapport dette-PIB avoisinait les 70 % en 1995, contre moins de 50 % pour l'ensemble du G7. Cette année, ce rapport est descendu à quelque 35 % au Canada, contre une moyenne de 50 % pour les pays du G7.

Précisons que la dette n'est réduite que de 1,9 milliard cette année plutôt que 3,0 milliards, puisqu'une partie de la réserve (un milliard) a été utilisée pour venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest canadien aux prises avec la maladie de la vache folle.

# LE BUDGET GOODALE

# Peu d'argent frais en santé

GILLES TOUPIN

**OTTAWA** – Les soins de santé sont certes « la priorité des Canadiens », comme l'a dit hier le ministre des Finances, Ralph Goodale, mais cette priorité ne se traduit guère, dans son budget, par un financement accru susceptible de calmer les hauts cris des provinces.

Ces dernières, qui reprochent à Ottawa de ne pas faire sa juste part en santé, s'attendaient à un geste beaucoup plus significatif du gouvernement Martin, notamment un nouveau transfert en matière de santé. Elles ont certes accueilli avec bonheur la rallonge de 2 milliards annoncée par Ottawa en janvier, mais elles souhaitent vivement que ce geste de bonne volonté — amorcé par Jean

Chrétien en 2003 — soit suivi par un engagement financier plus important du gouvernement fédéral, ce qui ne s'est pas produit hier.

Pierre Paquette, le député bloquiste responsable du dossier des finances, estime que le gouvernement fait passer encore une fois le remboursement de la dette avant la santé, puisque le budget avance un surplus de 4 milliards pour 2004-2005. « Au lieu de se rapprocher de l'objectif de la commission Romanow, a-t-il dit, qui proposait que le gouvernement fédéral assume 25 % des coûts des soins de santé, l'effort fédéral recule avec ce budget, passant de 16 % à 14,5 % des dépenses totales. »

En tout et partout, le budget d'hier ne prévoit que quelque 665 millions de nouvelles dépenses en santé; et encore là cette somme est répartie sur trois exercices financiers (de 2003 à 2006).

De cette somme, 165 millions seront investis au cours des deux prochaines années (80 millions en 2004-2005 et 85 millions en 2005-2006) dans ce que M. Goodale a appelé « les capacités d'urgence », soit les laboratoires, le système de surveillance et les recherches qui permettront de trouver de nouveaux vaccins et de nouveaux traitements.

En fait, ces missions seront menées par la nouvelle Agence de santé publique du Canada, dont la création a été annoncée lors de la rencontre des premiers ministres en janvier. Cette Agence sera dirigée par un agent de santé publique en chef, qui devra travailler en consultation étroite avec le gouvernement fédéral et les provinces.

De plus, Ottawa verse aux provinces, toujours sur trois ans, 400 millions (inscrits au budget 2003-2004), dont 300 millions serviront à appuyer une stratégie nationale d'immunisation et 100 millions à soulager les tensions qui se sont exercées sur les réseaux de santé publique des provinces touchées par l'épidémie du SRAS.

Québec estime que cet argent ne lui servira pas puisqu'il a déjà son propre Institut national de santé publique.

Une autre somme de 100 millions, celle-là aussi inscrite dans le budget 2003-2004, sera affectée à Inforoute Santé du Canada afin de permettre aux provinces d'investir dans les logiciels et le matériel informatique destinés à évaluer, concevoir et mettre en place un système perfectionné de sur-

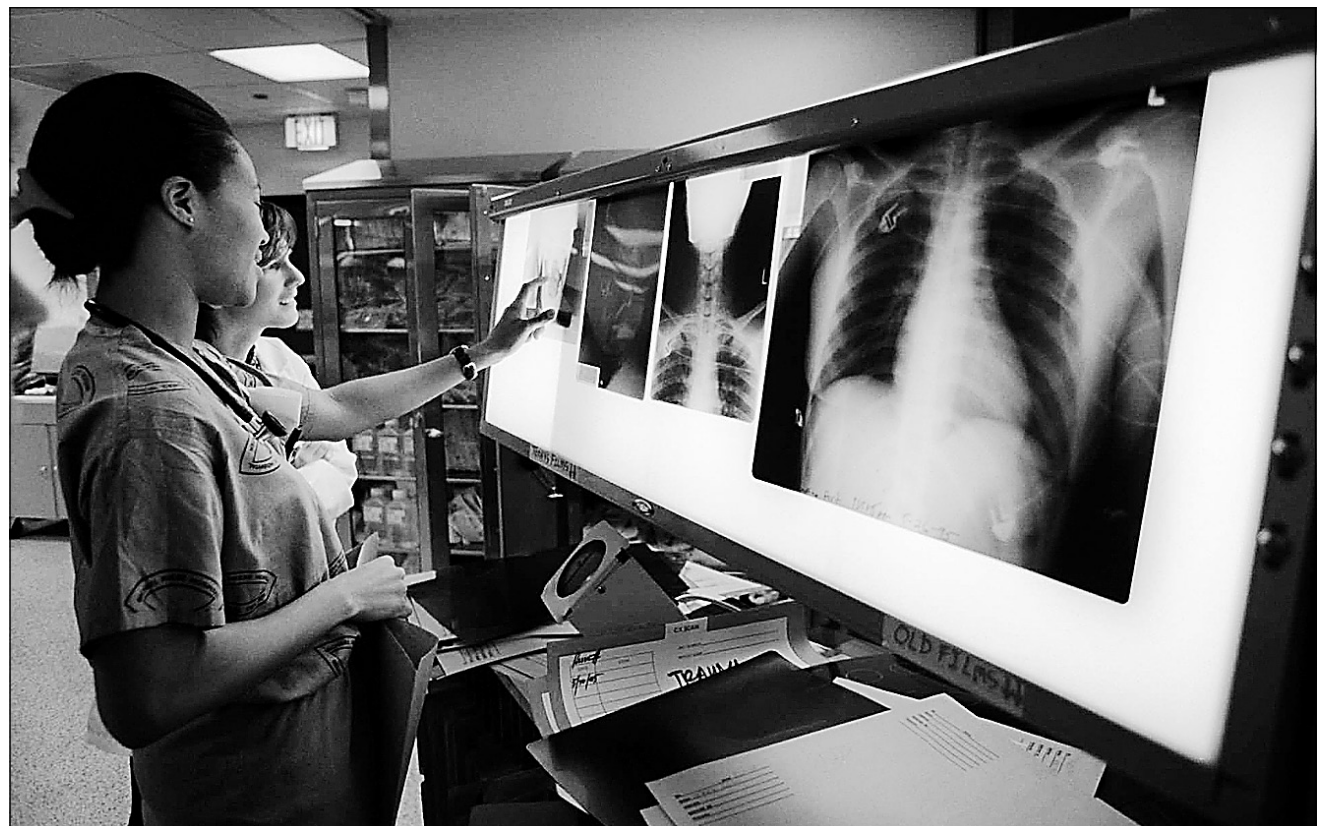


PHOTO ARCHIVES AP

En tout et partout, le budget d'hier ne prévoit que quelque 665 millions de nouvelles dépenses en santé. Et cette somme sera répartie sur trois exercices financiers, de 2003 à 2006.

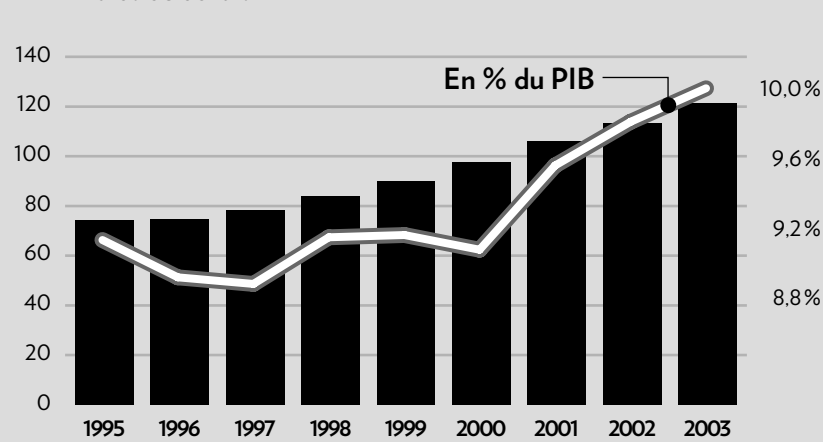
veillance en temps réel de la santé publique. Ottawa pense évidemment surtout aux maladies infectieuses et souhaite avoir en main un système technologique capable de faire face à toute nouvelle épidémie.

Le discours du ministre des Finances a d'ailleurs pris le ton du reproche, hier, lorsqu'il a abordé la question de la santé aux Communes. Comme un instituteur d'antan, il a tapé sur les doigts des mauvais élèves, les provinces, leur faisant porter tout le fardeau des failles du système de santé.

Le ministre a en effet parlé de la notion de « viabilité » du système. « L'argent fait bien sûr partie de l'équation, a-t-il dit, mais aussi la réforme. Nous devons apporter les changements nécessaires pour que les Canadiens puissent compter sur le système de soins de santé lorsqu'ils en ont besoin. Nous devons mettre l'accent sur les résultats, sur de meilleures façons de mesurer et de gérer afin de réduire le temps d'attente et d'assurer l'accès aux meilleurs soins qui soient. Nous devons aussi mettre l'accent sur une meilleure collaboration entre les gouvernements. Il est temps de mettre fin aux duels à coups de campagnes publicitaires. Les Cana-

## LES DÉPENSES EN SANTÉ AU CANADA

En milliards de dollars



Source : Institut canadien d'information sur la santé. Tendances des dépenses nationales de santé, 1975-2003

diens en ont assez des reproches de toutes parts. Ils veulent que leurs élus se battent pour le régime d'assurance-maladie et non pas en raison du régime. »

### Intégration des handicapés

Un volet du budget a porté également sur l'intégration en milieu de travail des personnes handicapées. Le budget hausse notamment de 30 millions, à compter de 2004-2005,

les fonds affectés aux programmes provinciaux d'aide à l'emploi de ces personnes. Il prévoit aussi pour les personnes qui s'occupent d'un proche handicapé qui est à leur charge de déduire davantage au titre des frais médicaux et des dépenses connexes. Le montant maximum pris en compte pourra désormais aller jusqu'à 5000 \$. Cette nouvelle initiative coûtera 20 millions au Trésor public dès cette année.

# Les derniers projets de Chrétien mis au rancart

GILLES TOUPIN

**OTTAWA** – Certains y verront un autre règlement comptes de Paul Martin à l'endroit de Jean Chrétien, d'autres des mesures de compression nécessaires pour rassurer la population sur la capacité d'économiser des libéraux. Il n'empêche que certains des projets qui ont été remis ou mis à la poubelle, hier, dans le budget fédéral faisaient partie du testament de Jean Chrétien.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, a d'abord sonné le glas du Musée d'histoire politique, annoncé en grande pompe par Jean Chrétien en mai 2003. Il a ensuite mis un terme au fameux fonds secret du premier ministre pour l'unité nationale qui a servi, toujours sous M. Chrétien, à dépenser des centaines de millions de dollars pour promouvoir le fédéralisme au Québec. Et il a surtout renvoyé aux calendes grecques l'annonce spectaculaire de M. Chrétien, faite le 24 octobre 2003, d'investir 700 millions de dollars dans VIA Rail, la société présidée à l'époque par son ami et ancien chef de cabinet, Jean Pelletier, afin de réaliser une voie rapide dans le corridor Québec-Windsor.

M. Goodale a aussi comprimé les programmes de publicité du gouvernement et il a fait part d'une réduction du budget des ministères à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004.

M. Chrétien, qui a une affection particulière pour les musées, avait annoncé qu'il en coûterait 90 millions de dollars pour réaliser son musée dédié à l'histoire du Canada. Quant à la réserve pour l'unité nationale, elle a coûté aux Canadiens environ 50 millions par année, de 1996 à 2003. Évidemment, on ne connaît toujours pas la nature de l'ensemble

des projets et des événements qui ont été financés par cette caisse secrète. Pour l'année financière 2004-2005, M. Goodale a annoncé qu'il allouera encore 40 millions à ce fonds avant qu'il ne disparaisse complètement l'année suivante.

Le gouvernement Chrétien et son ministre des Transports, David Collette, avaient qualifié à l'époque les nouveaux investissements dans VIA Rail de « chapitre important de l'histoire du transport ferroviaire », chapitre qui à l'époque n'a pas du tout plu à M. Martin, qui ne prisait guère que M. Chrétien engage le futur gouvernement dans des projets de cette envergure.

Des 700 millions annoncés, 325 millions devaient être utilisés pour la mise sur pied du train rapide Québec-Windsor. Le reste de la somme était destiné à l'amélioration de la capacité des voies ferrées, et à l'achat de locomotives plus rapides et à la remise à neuf de wagons.

Selon Denis Allard, le président du Fonds mondial du patrimoine ferroviaire, l'argent devait également servir à la transformation des toilettes des trains en toilettes accessibles et à installer des détecteurs de boîtes chaudes sur chacun des essieux des équipements dits Renaissance. « La décision de M. Martin de sabrer ce budget, a affirmé à La Presse M. Allard, oblige VIA à retirer du service tous ses équipements Renaissance, soit une centaine de voitures. »

Pour M. Allard, la décision du gouvernement est une « très bonne chose » puisque les équipements Renaissance, « choisis par Jean Pelletier » et achetés en Europe, sont « des équipements à très faible capacité d'accueil qui sont responsables de l'augmentation du déficit de VIA Rail pour l'année 2003. »

# Concert de critiques dans l'opposition

ISABELLE RODRIGUE  
PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA** – Bloquistes, conservateurs et néodémocrates ont uni leurs voix, hier, pour dénoncer un budget qui fait la preuve, selon eux, que le gouvernement Martin a oublié les besoins de la population.

Que ce soit en santé, en éducation, ou encore pour appuyer les villes, le premier budget du gouvernement Martin est, aux yeux des partis de l'opposition, décevant.

« Le scandale des surplus cachés se poursuit et ça, au détriment de la santé alors que tous les premiers ministres, le Québec en premier lieu, réclament plus d'investissements en santé », a dit le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

« Plutôt que de mettre 500 millions dans une agence sur la santé, on aurait dû remettre cet argent aux

provinces, celles qui assurent les soins de santé à la population », a souligné le chef du Bloc.

Le chef néo-démocrate, Jack Layton, estime que le budget laisse en plan le « monde ordinaire » au détriment du remboursement de la dette.

« Le choix le plus important que ce gouvernement fait, c'est de rembourser la dette rapidement, mais ce n'est pas une chose qu'on peut se permettre actuellement, a indiqué M. Layton. C'est comme si on décidait de rembourser l'hypothèque quand le toit de la maison prend l'eau, votre grand-mère est malade et votre enfant veut aller à l'université. »

« Si on continue de sous-financer la santé, cela obligera les provinces et le système de santé à se tourner vers la privatisation, craint M. Layton. C'est ça, le plan secret du gouvernement Martin. »

Pour sa part, le chef conservateur, Stephen Harper, a tourné le budget en ridicule.

« C'est un gouvernement qui est en poste depuis 10 ans, a-t-il rappelé. Si la meilleure chose qu'il peut trouver à mettre dans son budget ce sont des promesses d'améliorer ses propres méthodes de gestion, cela dit tout de son échec. »

Les trois partis de l'opposition se sont dits impatients de confronter les libéraux et leur budget à l'occasion d'élections lors d'une élection.

« Je sais que le premier ministre veut déclencher des élections mais je me demande vraiment s'il pense pouvoir faire campagne avec ce budget », a lancé M. Harper.

Jack Layton a pour sa part mentionné que « si c'est un budget préélectoral, j'ai hâte de demander aux Canadiens s'ils partagent la vision des libéraux de Martin. »

# Les Canadiens payeront encore moins d'impôt

FRANCIS VAILLES

**OTTAWA** – Le gouvernement fédéral n'a pas annoncé de nouvelles baisses d'impôt dans son budget présenté hier, mais son plan quinquennal de réduction d'impôt adopté en 2000 continue progressivement de s'appliquer.

Ainsi, le régime fiscal est indexé encore cette année, ce qui fera épargner des centaines de dollars d'impôt aux particuliers. Le montant personnel de base passe ainsi de 7756 \$ à 8012 \$ et les niveaux de revenus à partir duquel les divers taux d'imposition s'appliquent augmentent.

Selon les calculs de la firme comptable Ernst & Young, un célibataire gagnant 75 000 \$ de revenus d'emplois

par année économisera 355 \$ d'impôt cette année au fédéral. Autre exemple : une famille avec deux enfants dont les deux parents travaillent paiera 375 \$ de moins d'impôt.

Pour la Prestation fiscale pour enfants, l'indexation permettra à une famille de deux enfants de moins de 7 ans qui fait moins de 22 615 \$ de revenus de toucher 181 \$ de plus par année. Cette augmentation diminue progressivement pour les familles qui ont un revenu plus important. Elle disparaît pour les familles qui gagnent plus de 71 175 \$ par année.

Par ailleurs, rappelons que cette année, le plafond de cotisations annuelles à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) passe de 13 500 \$ à 15 500 \$. D'ici 2006, ce plafond sera

relevé à 18 000 \$ ; il sera par la suite indexé selon la croissance moyenne des salaires au Canada. Les particuliers qui n'ont aucun régime de retraite peuvent cotiser jusqu'à 18 % de leurs revenus de travail à un REER. Pour les autres, le plafond diminue en fonction de leur cotisation à un régime privé de retraite et de la cotisation de leur employeur.

C'est en 2000 que le ministère des Finances d'alors, Paul Martin, a présenté son plan de réduction d'impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Les trois quarts de cette réduction profitent aux particuliers, surtout ceux dont les revenus sont modestes.

En moyenne, le plan aura donné lieu à une baisse de l'impôt fédéral de 21 % pour les particuliers d'ici la fin de l'exercice 2004-2005. Cette année, le taux d'imposition marginal maximum pour les résidents du Québec ne change pas, à 48,22 %, mais le niveau de revenus où les contribuables commencent à être imposés à ce taux passe de 104 648 \$ à 113 804 \$.

## LE BUDGET GOODALE

## Bono ne va pas être content de son ami Paul

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Il y a fort à parier que le chanteur rock Bono ne sera pas du tout content de son copain, le premier ministre Paul Martin, lorsqu'il prendra connaissance des engagements budgétaires de son gouvernement en matière d'aide internationale.

Lors de la nomination de M. Martin à la tête du Parti libéral, à la mi-novembre à Toronto, Bono avait supplié le futur premier ministre de faire plus pour l'aide internationale, ce à quoi M. Martin avait acquiescé. M. Bono lui avait dit que

si le Canada triplait son aide aux pays en développement, il mettrait le reste du monde dans l'embarras. « C'est ce que nous voulons du Canada, avait-il ajouté. Bref, je vais être le plus grand emmerdeur de Paul Martin. »

Le présent budget, pourtant, ne fait guère plus que maintenir l'engagement du budget de 2003 de Jean Chrétien d'augmenter l'aide internationale de 8 % pour 2004-2005. Il ajoute cependant, pour l'année prochaine (2005-2006), une autre augmentation de 8 %, ce qui représente 248 millions de dollars de plus.

De ces 248 millions, la moitié sera destinée à l'Afrique, ce qui confirme que le gouvernement Martin maintient l'engagement en ce sens pris par Jean Chrétien en 2002 lors du sommet du G8 à Kananaskis.

Lors de son discours d'avril 2003 sur la politique étrangère, M. Martin avait promis d'accroître la présence du Canada dans le monde. Le gouvernement a toujours dit d'ailleurs qu'il avait fermement l'intention d'atteindre les fameux objectifs de développement du millénaire énoncés par les Nations unies en décembre 2002. Parmi ces objectifs, entérinés par la communauté inter-

nationale, les pays développés se sont engagés à progresser vers l'objectif de 0,7 % du revenu national brut consacré à l'aide internationale afin de réduire la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, la discrimination à l'égard des femmes et la dégradation de l'environnement d'ici 2015.

Le budget d'hier démontre que le Canada est très loin de cet objectif. Si, comme il l'a promis, il accepte d'accroître son aide internationale de 8 % par année d'ici 2009, sa participation à cette aide ne sera que de 0,32 % du revenu national brut en 2009.

Pour atteindre les objectifs du

millénaire (0,7 %), selon les estimations du Conseil canadien pour la coopération internationale, le Canada devra accroître son effort dans une proportion de 12 à 15 % chaque année d'ici 2015.

Le ratio canadien d'aide internationale était de 0,44 % à l'arrivée au pouvoir des libéraux en 1993-94, soulignait le 9 mars dernier la députée bloquiste de Mercier, Francine Lalonde. Ce ratio, sous le ministre des Finances Paul Martin, a diminué constamment pour se situer à 0,27 % en 2001-2002, soit le même que celui affiché actuellement.

## Quatre milliards pour la décontamination

ANDRÉ DUCHESNE ET CHARLES CÔTÉ

Le gouvernement fédéral entend consacrer quatre milliards de dollars au cours des 10 prochaines années à l'assainissement de terrains contaminés dont il est entièrement ou partiellement responsable, une somme largement supérieure à ce qui a été investi par le passé.

Depuis 10 ans, le fédéral consacrait 100 millions par an à la décontamination. Pour l'année financière qui se termine, cette somme tournait autour de 75 millions de dollars. L'annonce faite hier représente un investissement annuel moyen de 400 millions.

Dans son discours du budget, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a insisté sur les bénéfices de cette mesure qui permettra dans l'immédiat la création d'emplois, notamment chez les autochtones ? En effet, 60 % des fonds seront utilisés dans le nord du pays où sont situés des terrains très contaminés, dont la mine Giant, située à cinq kilomètres de Yellowknife et contaminée à l'arsenic, les rives de l'ancienne localité de Port Radium dans les Territoires du Nord-Ouest et toute la ligne du réseau d'alerte avancée (DEW).

Parmi les autres projets inscrits dans la liste des terrains fédéraux contaminés, il y a ceux du parc national de Banff, où se trouvent d'anciens dépotoirs, le canal de Lachine, l'ancienne caserne Harvey près de Calgary, ainsi que les eaux souterraines de la base de Valcartier, une menace constante pour la municipalité voisine de Shannon.

Au total, le gouvernement canadien a l'entière responsabilité de la décontamination de quelque 3800 lieux dispersés partout au pays.

## Un milliard pour les technologies environnementales

Par ailleurs, Ottawa a annoncé qu'il retiendra un milliard de la vente de ses actions dans Petro-Canada pour le financement de nouvelles technologies environnementales. Cette somme ne fait pas partie des quatre milliards de dollars d'investissements dont il est question plus haut.

Hier, Ottawa a effectivement confirmé son intention de se départir du bloc d'actions — 18,7 % — qu'il possède encore dans la société pétrolière.

Deux cents millions seront investis au cours des deux prochaines années dans Technologies de développement

durable Canada, une fondation indépendante pour le développement et la commercialisation de nouvelles technologies vouées à régler les problèmes issus des changements climatiques et de la qualité de l'air. Avec cette somme, le financement du fonds grimpe à 550 millions.

Quant aux 800 millions restant, ils seront investis au cours des cinq prochains exercices financiers pour le développement de nouvelles technologies environnementales, au fil des découvertes et des priorités.

Un problème majeur, selon des critiques, c'est comment cet argent sera distribué et à qui. « Le gouvernement prend une partie des millions de Petro-Canada et la met dans une fondation qui a été dénoncée par la vérificatrice générale, note Bernard Bigras, du Bloc québécois. Cette fondation échappe complètement au contrôle du Parlement et elle distribue des fonds à des grandes entreprises du secteur pétrolier. »

Le gouvernement prévoit que cette fondation, appelée Technologies du développement durable Canada, va aussi aider l'industrie automobile à mettre sur le marché des voitures moins polluantes, une mesure critiquée par Steven Guilbeault, de

Greenpeace. « Je ne pense pas qu'on ait besoin de donner de l'argent à l'industrie automobile, dit-il. Il suffit qu'on adopte des normes de pollution. »

## Rien pour Kyoto

Le grand absent du budget 2004, c'est le financement de la lutte contre les changements climatiques. Pour respecter le protocole de Kyoto, le Canada doit d'ici 2010 réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport à 1990, alors qu'elles ont augmenté de 20 % depuis cette date. Pour y arriver, disent les écologistes, il faut mettre en place à grande échelle des technologies moins énergivores.

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, reconnaît qu'il n'y a aucune nouvelle somme dans le budget 2004 pour atteindre cet objectif, mais c'est parce qu'il en reste des budgets précédents, plaide-t-il. « Dans les budgets de 2001 à 2003, il reste 560 millions, dit-il. Cette fois, il n'y a pas de nouvelles sommes, mais ce n'était pas nécessaire. Ce budget parle de technologies qui donneront des résultats dans 10 ou 15 ans. Kyoto n'est pas suffisant et il faut aller plus loin. »

## RÉACTIONS

Le premier budget de l'ère Martin est « ahurissant » côté environnemental, selon Bernard Bigras, critique du Bloc québécois en matière d'environnement. « Il n'y a aucune mesure concrète pour atteindre les objectifs de Kyoto, dit-il. Il n'y a rien pour le transport en commun. On met de l'argent dans la recherche et le développement alors que la technologie existe. Ça prend des incitations fiscales aux consommateurs pour qu'ils se la procurent, comme les voitures hybrides. Même le dernier budget Chrétien était meilleur que ça. » Même son de cloche chez John Bennett, du Sierra Club. « Je ne crois pas que le gouvernement Martin comprenne l'urgence d'agir dans le dossier des changements climatiques. J'aurais cru qu'ils prendraient l'argent gagné à détruire le climat, avec la vente de Petro-Canada, pour réduire nos émissions. À la place, ils donnent ça au fonds Technologies du développement durable Canada. » Charles Côté

Louez une A6 2.7 T S 2004

pour **769\$** par mois\*PAR VOUS-MÊME  
JUGEZ

Essai routier 24 h

A6



audicanada.ca

Suivre, jamais.

quattro

La nouvelle A6 2.7 T S est comme un top modèle avec un doctorat en génie. Le galbe marqué de sa ligne de toit sème l'émoi. Sa calandre de bolide fait tourner les têtes. Et sa vigueur accrue par son V6 biturbo de 265 chevaux, sa mordante traction intégrale quattro<sup>MD</sup> et sa suspension sport conçue pour la course font tourner toutes les routes à son avantage. La A6 2.7 T S : force, grâce et génie en parfaite harmonie.

**Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km<sup>++</sup>**

Taux de financement à l'achat de 2,9%<sup>+</sup> sur 60 mois disponible. Visitez [www.concessionnairesaudimontreal.com](http://www.concessionnairesaudimontreal.com).

**Automobiles Lauzon**  
2435, boulevard Chomedey  
Laval (QC)  
(450) 688-1120  
[www.lauzon.qc.ca](http://www.lauzon.qc.ca)

**Auto Strasse Inc.**  
5905, autoroute Transcanadienne  
Saint-Laurent (QC)  
(514) 748-6961  
[www.autostrasse.com](http://www.autostrasse.com)

**Les Automobiles Populair**  
5441, rue Saint-Hubert  
Montréal (QC)  
(514) 274-5471  
[www.populair.qc.ca](http://www.populair.qc.ca)

**Les Automobiles Niquet**  
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,  
Route 116  
Saint-Bruno (QC)  
(450) 653-7553  
[www.niquet.com](http://www.niquet.com)

**Park Avenue Audi**  
8755, boulevard Taschereau  
Brossard (QC)  
(450) 445-4811  
[www.parkavenueaudi.com](http://www.parkavenueaudi.com)

\*Taux de location fermé de 48 mois au taux annuel de 3,0 % offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Acompte de 5 786 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 850 \$ et première mensualité de 768,88 \$. Obligation totale découlant du bail : 36 906,24 \$. Montant dû au début du bail : 8 004,88 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A6 2.7 T S berline 2004 de 63 800 \$, incluant quattro. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire à la fin du bail. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Financement au taux annuel de 2,9 % offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour un contrat de 60 mois sur tous les nouveaux modèles Audi A6 2.7 T S berline 2004. Aucun acompte ou échange requis. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 2,9 % correspond à 358,48 \$ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 1 508,80 \$ pour une obligation totale de 21 508,80 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant de l'emprunt et de l'acompte ou échange. Dans les deux cas, taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, assurances, frais administratifs (y compris les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), transport de 600 \$ et autres options en sus. Livraison avant le 31 mars 2004. Offres d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. <sup>++</sup>Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse [audicanada.ca](http://audicanada.ca).

# LE BUDGET GOODALE

## Vive déception à Québec

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le budget fédéral est accueilli par une vive déception à Québec. Tant le gouvernement Charest que l'opposition dénoncent les nouvelles intrusions du fédéral dans les compétences provinciales et l'absence de transferts additionnels tant espérés, particulièrement en santé.

« C'est décevant et je pèse mes mots. C'est décevant parce qu'il n'y a rien pour les provinces, rien pour le Québec, rien à la santé surtout, rien à la péréquation », a déclaré le ministre des Finances, Yves Séguin.

En prévision de son budget qui sera déposé le 30 mars, M. Séguin s'est cependant fait rassurant, affirmant qu'il sera équilibré. Mais il a préparé les contribuables « à des décisions difficiles », reconnaissant qu'il s'attendait à un coup de pouce de la part du fédéral.

« Je vais devoir dans ce cas-là préparer un budget sans compter sur des revenus que nous anticipions », a-t-il déclaré, se disant « déçu, mais pas découragé ».

En matière de santé, le gouvernement fédéral respecte sa promesse de verser aux provinces une somme de deux milliards, mais ne s'engage pas

d'avantage. Pendant ce temps, le fédéral continue d'engranger les surplus. Ils se chiffreront à plus de 10 milliards pour les deux prochaines années alors que les provinces peinent à boucler leur budget, a aussi dénoncé le ministre, qualifiant de « considérable » la marge de manœuvre dérogée par Ottawa.

Le ministre des Finances du Québec entend tout de même poursuivre les pressions auprès d'Ottawa, notamment sur la question des transferts, affirmant que tous les espoirs sont permis tant que le projet de loi sur la réforme de la péréquation n'aura pas été adopté.

M. Séguin s'est par ailleurs dit étonné des nouvelles intrusions du fédéral dans les compétences provinciales, notamment avec l'annonce hier de la création d'une nouvelle agence fédérale de valeurs mobilières pour remplacer les actuels commissaires aux valeurs mobilières. « Il n'en est pas question », a-t-il prévenu.

Le chef de l'opposition, Bernard Landry, s'est de son côté montré ironique hier. « C'est un peu surprenant que le gouvernement Charest soit déçu alors qu'il n'a rien demandé », a-t-il lancé, ajoutant : « Il n'a

rien demandé, il n'a rien eu. »

Pour le Parti québécois, l'élection d'un gouvernement libéral au Québec il y a près d'un an n'a finalement rien modifié aux relations avec Ottawa. Les choses ne vont pas mieux, elles empirent, a même affirmé M. Landry. « Le modèle instauré par Paul Martin (à l'époque ministre des Finances) d'étranglement fiscal suivi d'envahissement s'applique parfaitement. Il n'y a pas de nouvelle ère, il y a l'ère de la continuité. »

Une vision que partage l'Action démocratique du Québec. Le chef adéquiste, Mario Dumont, a d'ailleurs ridiculisé « la nouvelle ère de la coopération » tant promise par les libéraux de Jean Charest en campagne électorale.

« Vous ne trouverez pas le germe du début du commencement d'une nouvelle approche entre le fédéral et les provinces. C'est dans la droite ligne de ce que à quoi le Parti libéral du Canada nous a habitués », a déclaré M. Dumont en prévenant que l'opposition devra désormais s'interroger davantage sur la stratégie préconisée à ce jour par le gouvernement Charest dans ses relations avec le fédéral.

## Le milieu syndical caustique

PRESSE CANADIENNE

Les grandes centrales syndicales ont réagi très négativement, hier, au dépôt du premier budget de l'administration Martin. Exercice insipide, vision à courte vue, obsession pour le remboursement de la dette, autant de remarques qui ont fusé de la part des organisations de travailleurs.

La principale centrale syndicale québécoise, la FTQ, a notamment critiqué le maintien du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Le secrétaire général de la Fédération, René Roy, a également dénoncé le fait que le régime d'assurance-emploi ne soit pas amélioré, malgré les revendications en ce sens de tout le mouvement syndical et de plusieurs groupes sociaux.

La CSN considère de son côté que le premier ministre Martin se comporte comme un banquier : il est obsédé par le remboursement de la dette et néglige de ce fait les besoins fondamentaux des Québécois. La dette avant la santé, déplore sa présidente, Claudette Carbonneau.

Alain Pélissier, secrétaire-trésorier de la Centrale des syndicats du Québec, s'est insurgé pour sa part

contre l'instauration de bons d'études pour les enfants de familles démunies, notant la ressemblance dans l'action avec les bourses du millénaire.

M. Pélissier y constate « encore de l'ingérence » du gouvernement fédéral dans un champ de compétence provinciale.

### À LIRE

**La prudence en cadeau**  
- L'éditorial d'André Pratte  
page A20

**Pas de « petro-points » pour Bombardier**

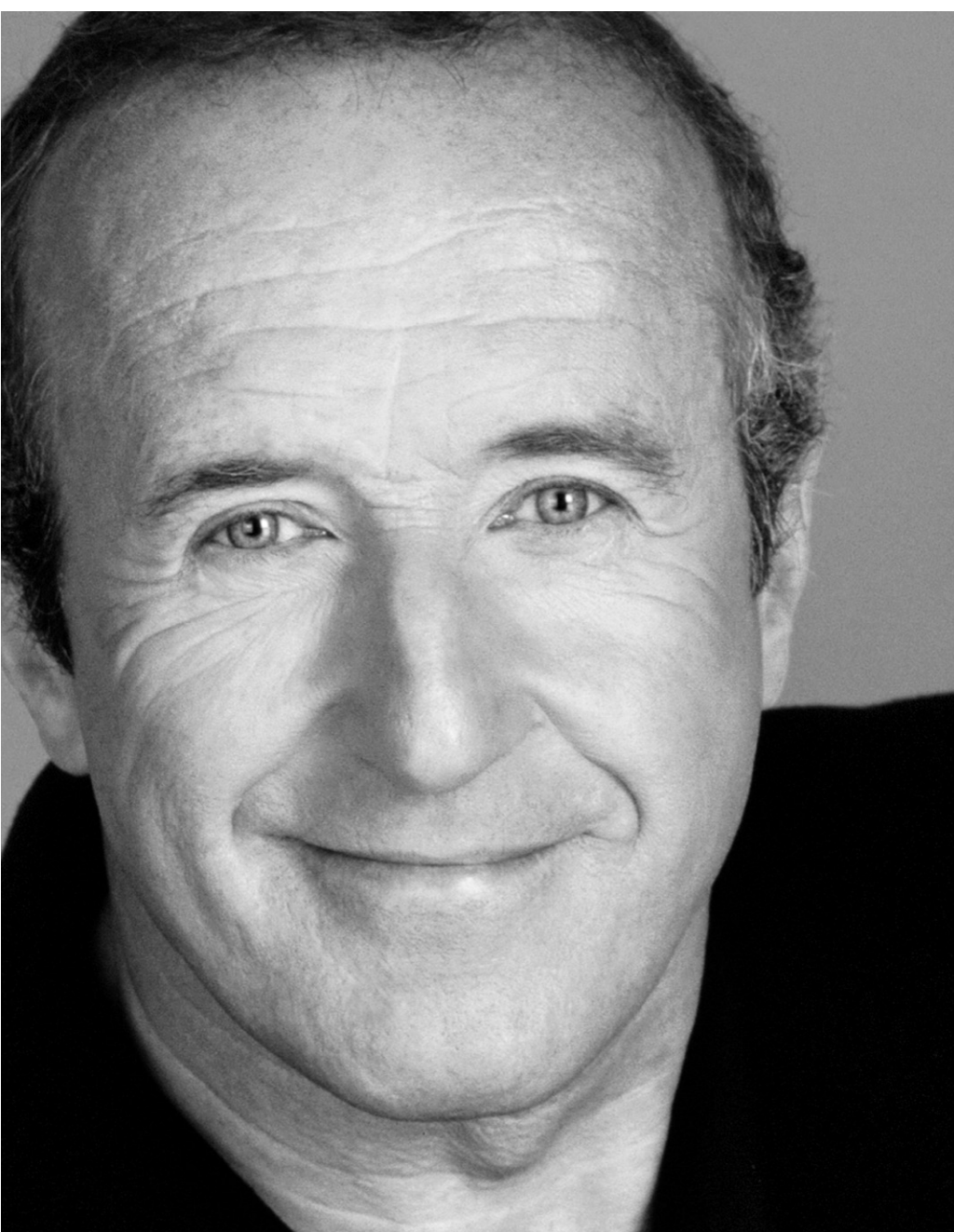
- La chronique de Sophie Cousineau  
*La Presse Affaires*, page 1

**Ottawa fait le plein**

- La chronique de Michel Girard  
*La Presse Affaires*, page 4

**Un accueil tiède du milieu des affaires**

*La Presse Affaires*, page 5



# DEROME GALIPEAU

UN GRAND RENDEZ-VOUS QUOTIDIEN

## LE TÉLÉJOURNAL

AVEC BERNARD DEROME  
DU LUNDI AU JEUDI

AVEC CÉLINE GALIPEAU  
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

www.radio-canada.ca/tj

 ICI  
Radio-Canada

22h

 RDI  
Le Réseau de l'information de Radio-Canada

21h

# Les jurés enquêtent au procès de Gillet

CHRISTIANE DESJARDINS

Les jurés qui délibèrent depuis lundi midi sur le sort de Robert Gillet ont manifestement entrepris de parfaire l'enquête puisqu'ils ont réclamé hier des éléments qui n'ont pas été mis en preuve au procès. Le juge Fraser Martin les a rappelés à l'ordre en leur disant que leur rôle n'était pas d'en-

quêter, mais de prendre une décision avec la preuve qui leur a été soumise.

Depuis lundi, les jurés ont demandé et obtenu les enregistrements des témoignages de deux plaignantes, de même que celui de Gillet. En après-midi hier, ils ont envoyé une note au juge lui réclamant l'adresse du foyer de groupe où habitait N. G. en novembre 2002, les adresses des tours

qui ont capté les appels de son téléphone cellulaire le soir où l'incident avec Gillet serait survenu (29 novembre 2002), de même qu'une carte géographique de Québec. De toute évidence, ils voulaient retracer le parcours de la jeune fille le soir de l'incident. Le juge leur a répondu qu'il ne pouvait pas accéder à leur demande, et qu'ils ne devaient pas enquêter.

Rappelons que l'animateur de radio de Québec est accusé d'avoir obtenu les services sexuels rémunérés de deux prostituées mineures, en janvier et novembre 2002, à Québec. Gillet admet avoir couché avec D. B., qui avait 17 ans, mais soutient qu'il la croyait âgée de 19 ans. Il nie tout incident à caractère sexuel avec la seconde, N. G., qui était âgée de 15 ans.

Le procès s'est tenu à Montréal plutôt qu'à Québec à la demande de la défense en raison de l'ultramédiatisation de l'affaire dans la capitale qui a déchainé les passions. À voir le nombre de représentants de médias qui font le pied de grue en attendant le verdict dans le couloir du palais de justice, on peut dire que l'intérêt pour cette affaire a fait boule de neige.

Les jurés reprennent leurs délibérations aujourd'hui.

## EN BREF

### Pas de mausolée sur le mont Royal

Le projet de construction de deux mausolées sur les flancs du mont Royal proposé par la direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges a été rejeté par l'Office de consultation publique de Montréal. Dans son rapport déposé hier, l'Office va même jusqu'à affirmer que les « projets de mausolées du boisé de l'est ne recevront jamais l'assentiment d'une majorité de citoyens et de représentants de la société civile, peu importe les efforts consentis pour intégrer les bâtiments à la topographie locale ». L'Office a suggéré au promoteur de revoir ses plans pour que le mausolée soit plutôt érigé « en remplacement des serres désaffectées » situées sur le terrain du cimetière, de façon à ménager le « noyau vert du mont Royal », dont la valeur a préséance sur tout bâtiment proposé dans le secteur.

Nicolas Bérubé

### Des manifestants délogés du bureau de Paul Martin

La police est intervenue tôt hier matin afin de déloger un groupe de manifestants qui occupait le bureau de comté du premier ministre Paul Martin, dans l'arrondissement de LaSalle. Les sept militants environnementalistes, qui réclamaient un entretien avec le premier ministre, demandaient qu'un moratoire soit accordé concernant la construction d'un incinérateur de la compagnie Bennett Environnemental à Belledune, au Nouveau-Brunswick. Le groupe occupait le bureau du premier ministre depuis lundi midi.

Nicolas Bérubé

### Fin de la vigile des auxiliaires

Les infirmières auxiliaires qui effectuaient depuis lundi une vigile de 30 heures devant les bureaux montréalais de l'Association des hôpitaux du Québec ont rangé leurs drapeaux et bannières hier soir. Mais peut-être pas pour longtemps. Environ 1000 d'entre elles se réuniront demain à Québec pour se prononcer sur un mandat de grève « politique » pour manifester leur opposition à la loi 30, qui les prive du droit de choisir leur allégeance syndicale. « Ce n'est absolument pas le rôle du gouvernement de s'ingérer dans la formation des syndicats », a déploré hier Laurier Goulet, vice-président de la FSS-CSN, qui regroupe 60 % des 12 000 infirmières auxiliaires. La loi 30, votée en décembre, est présentement contestée devant la Cour supérieure du Québec par plusieurs grandes centrales syndicales.

Maxime Bergeron

### Problèmes de santé chez deux députés

Le Parti québécois a dû relever deux députés de leurs responsabilités en raison de problèmes de santé. Après le député de Nicolet-Yamaska et whip de l'opposition officielle, Michel Morin, transporté lundi à l'Institut de cardiologie de Montréal, c'était au tour, hier, de Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas et porte-parole de l'opposition en matière de sécurité publique, d'être placé en convalescence. M. Charbonneau éprouvait de graves difficultés respiratoires qui entraînaient un manque de sommeil, ce pourquoi il a dû être traité. Il y a quelques semaines, il avait subi une intervention chirurgicale aux sinus, mais il semble que cela n'ait pas donné les résultats escomptés. Son retour est prévu après le congé pascal. Entre-temps, ses dossiers concernant la sécurité publique seront pilotés par le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, critique du PQ en matière de justice et d'accès à l'information. Michel Morin, hospitalisé au centre hospitalier régional de Trois-Rivières à la suite de malaises cardiaques ressentis jeudi dernier, a été conduit lundi à l'Institut de cardiologie de Montréal pour y subir des examens plus approfondis. Il y était encore hier. Seule sa proche famille est autorisée à le visiter. Il sera remplacé par la whip adjointe, Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles. Gilles Normand



# CHEVROLET

## L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. (ON DIRAIT QU'IL Y A DE L'ÉCHO ICI.)

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.





**VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO 5**

<p><b>149 \$</b> /mois**</p> <p>Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus</p>	OU	<p>à l'achat</p> <p><b>13 798 \$*</b></p> <p>avec <b>0%</b> financement†</p>
--	----	--

- Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard
- Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

---



## VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA

QUAND LE STYLE EUROPÉEN DEVIENT ABORDABLE.



Optra LS illustrée

<p><b>179 \$</b> /mois**</p> <p>Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus</p>	OU	<p>à l'achat</p> <p><b>16 188 \$*</b></p> <p>avec <b>0%</b> financement†</p>
--	----	--

- Moteur 2,0L DACT 4 cyl. de 119 HP • Portes et vitres avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

---



## LA TOUTE NOUVELLE CHEVROLET MALIBU

« ...MALIBU AVAIT UN COMPORTEMENT SEMBLABLE À CELUI DE L'ACCORD, IL DÉPASSAIT LARGEMENT CELUI DE LA CAMRY » *L'Annuel de l'automobile 2004*



Malibu LT illustrée

<p><b>259 \$</b> /mois**</p> <p>Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus</p>	OU	<p>à l'achat</p> <p><b>22 698 \$*</b></p> <p>avec <b>0%</b> financement†</p>
--	----	--

- Moteur 2,2 L ECOTEC DACT 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur • Miroirs, portes, vitres, et siège du conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Pédales à réglage électrique

---



## VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET EPICA

« ELLE SE DISTINGUE PAR SES TOUCHES D'ÉLEGANCE HABITUELLEMENT RÉSERVÉES À DES VOITURES BEAUCOUP PLUS ONÉREUSES. » *Autonet.qc.ca*



<p><b>279 \$</b> /mois**</p> <p>Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus</p>	OU	<p>à l'achat</p> <p><b>21 998 \$*</b></p>
--	----	---

- Moteur 2,5L 6 cyl. en ligne de 155 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Téléverrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

**L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles Neufs 2004 en stock suivants: Aveo (1TD48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Epica (1VB69/R7A) et Malibu (1ZS69/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo, Optra et Epica: 930 \$, et Malibu: 900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. \*\*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Aveo 5 portes (2 028 \$), Optra (2 399 \$), Epica (2 055 \$) et Malibu (2 523 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu: 36 mois). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

**Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.**

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS/100 000 KM SANS FRANCHISE

1000+ BOUTIQUE





## ACTUALITÉS

# Les pompes pour asthmatiques pourraient avoir un effet pervers

ARIANE KROL

Un composé chimique présent dans les pompes que les asthmatiques utilisent pour dilater leurs bronches réduit l'effet bénéfique d'une autre pompe que plusieurs d'entre eux utilisent également, ont constaté des chercheurs de l'Université de Pittsburgh.

Beaucoup de Québécois qui souffrent d'asthme se voient prescrire deux médicaments à inhaler : un broncho-dilatateur, comme le Ventolin ou le Serevent, et un corticostéroïde, comme le Pulmicor ou le Flovent.

Le salbutamol qui dilate les bronches contient deux composés : le (R) —, qui dilate les voies respiratoires, et le (S) —, qui est considéré inactif. Quant aux corticostéroïdes inhalés, ils réduisent l'inflammation des bronches.

Dans une étude rendue publique hier, des chercheurs américains ont constaté avec surprise que si le composé (R) — a un effet bénéfique en amplifiant l'effet anti-inflammatoire des corticostéroïdes, le composé (S) — augmente au contraire le signal inflammatoire des cellules, ce qui annule l'effet bénéfique des corticostéroïdes.

« C'est très important, car certaines personnes qui utilisent un inhalateur se rendent un jour compte que ça ne fonctionne plus. C'est ce qu'on appelle une réponse paradoxale : au lieu que leurs voies res-

piratoires se dilatent et s'ouvrent, elles se resserrent. Ça peut les mener droit aux urgences », explique le chercheur Bill Ameredes, de l'école de médecine de l'Université de Pittsburgh.

Cette réaction paradoxale frappe de 5 à 15 % des asthmatiques et la plupart d'entre eux utilisant une pompe de salbutamol depuis plusieurs mois ou plusieurs années.

Il est cependant trop tôt pour jeter les broncho-dilatateurs, note Bill Ameredes. L'effet indésirable a été constaté sur des cellules de poumons humains en laboratoire et n'a pas encore fait l'objet de recherches cliniques sur des patients asthmatiques.

« Ce n'est pas une raison d'arrêter complètement, mais il y a des médecins qui commencent à penser que leurs patients pourraient l'utiliser moins. C'est une réponse prudente », considère le chercheur.

« Ça va dans le sens de toutes les lignes directrices du traitement depuis 10 ans », commente le président de l'Association des pneumologues de la province de Québec, Robert Boileau.

Les médecins québécois considèrent déjà que les pompes au salbutamol ne doivent pas être utilisées plus de trois fois par semaine, dit-il.

Sans connaître l'effet pervers d'un des composés du salbutamol que viennent de découvrir les chercheurs de l'Université de Pittsburgh, des études épidémiologiques

avaient constaté depuis longtemps que les asthmatiques qui utilisaient trop souvent un broncho-dilatateur seul risquaient davantage de mourir que ceux qui prenaient des corticostéroïdes inhalés, explique Robert Boileau.

L'effet inflammatoire indésirable du composé (S) — n'avait pu être étudié auparavant, car il n'est possible de le séparer du composé (R) — que depuis cinq ou six ans, indique William Ameredes.

Les broncho-dilatateurs ont coûté plus de 16,7 millions de dollars à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) l'an dernier. Le régime d'assurance-médicaments public, qui couvre environ la moitié de la population, a remboursé ces pompes à 250 000 Québécois. Près de 210 000 assurés ont utilisé des corticostéroïdes inhalés, qui ont coûté 32,7 millions à la RAMQ.

Par ailleurs, les pneumologues reprochent toujours à la RAMQ d'avoir placé les inhalateurs combinés Symbicor et Advair sur sa liste de médicaments d'exception, ce qui les oblige à remplir un formulaire pour les prescrire. Certains s'épargnent cette corvée en recommandant plutôt deux pompes de la liste régulière. « Les gens sont moins fidèles à leur traitement quand ils prennent plusieurs pompes. Et ça coûte deux fois plus cher parce que les pharmaciens sont payés pour chaque prescription », déplore Robert Boileau.

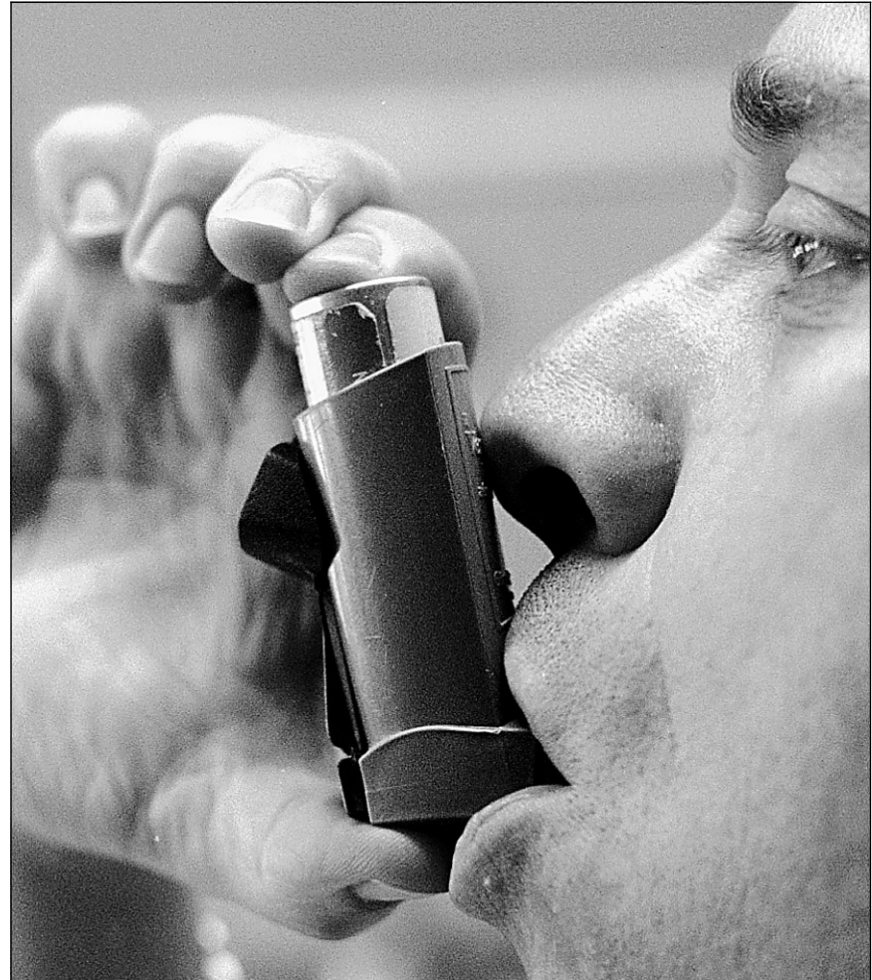


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Certaines personnes qui utilisent un inhalateur se rendent un jour compte que ça ne fonctionne plus.

## Lutte contre le tabagisme: les détaillants enfrennent la loi

NICOLAS BÉRUBÉ

Les détaillants constituent le maillon faible de la lutte contre le tabagisme chez les mineurs, soutient une nouvelle étude dévoilée par Santé Canada.

Le problème est particulièrement criant au Québec, où plus de 63 % des détaillants n'hésitent pas à enfreindre la loi en vendant des produits du tabac à des jeunes de moins de 18 ans, soit le taux le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

Ailleurs au pays, seuls 22 % des détaillants en moyenne vendent des cigarettes à des mineurs, démontre l'étude *Évaluation du comportement des détaillants* réalisée à partir de données recueillies en 2003.

Dans certaines provinces, la loi est appliquée au pied de la lettre : en Alberta, par exemple, 90 % des détaillants refusent de vendre des cigarettes au mineurs, ce qui représente le taux le plus élevé au pays.

Au Québec, c'est à Montréal que les jeunes ont le plus de facilité à se

procurer des cigarettes : 67,5 % des détaillants vendent du tabac aux mineurs. Dans la ville de Québec, 50,3 % des détaillants le font, alors qu'ils sont 66,2 % à Sherbrooke.

Depuis deux ans, le niveau de respect de la loi sur la vente de tabac aux mineurs a considérablement régressé au Québec, où le taux de conformité est tombé de 57 % en 2002 à 36 % l'an dernier. Au niveau canadien, le taux a légèrement diminué, passant de 70,3 % en 2002 à 66,7 % en 2003.

Selon Louis Gauvin, coordonnateur à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, l'exception québécoise est en partie due aux campagnes de promotion des compagnies de tabac, qui ciblent particulièrement le Québec.

« Le marketing que font les compagnies de tabac est plus important au Québec que dans n'importe quelle autre province au Canada. La promotion est particulièrement présente aux points de vente : les « murs » de paquets de cigarettes derrière la caisse sont carrément

loués par les compagnies de tabac », dit-il, en notant que les initiatives de promotion du tabac ont augmenté de 25 % depuis 1997 au Québec.

Selon lui, les cigarettiers ont comme stratégie de viser surtout les jeunes, les consommateurs qui seront les plus payants à long terme. « On estime que chaque nouveau fumeur générera plus de 7000 \$ en profits pour les compagnies de tabac au cours des 40 prochaines années. Actuellement, il y a environ 105 000 mineurs qui fument au Québec. Ce bassin de fumeurs représente donc 735 millions de dollars pour les compagnies. On comprend vite que les entreprises n'ont aucun intérêt à réduire leurs campagnes de promotion. »

Une des solutions, dit-il, serait de réglementer la promotion aux points de vente de manière à diminuer l'attrait des cigarettes. « De grandes campagnes médiatiques de sensibilisation seraient également une façon de combattre le tabagisme chez les jeunes. Ça aurait des chances d'améliorer la situation. »

## Mort de Rohan Wilson : la communauté noire attend des réponses...

MAXIME BERGERON

La grogne entourant la mort mystérieuse de Rohan Wilson s'amplifie au sein de la communauté noire de Montréal, qui réclame une enquête accélérée dans le dossier.

L'investigation risque toutefois de durer encore plusieurs mois, a indiqué hier le bureau du coroner.

Wilson, 28 ans, est mort deux heures après son arrivée à l'Hôpital général de Montréal le 21 février dernier. Il venait d'être maîtrisé en pleine rue par des policiers du SPVM alors qu'il était saoul et passablement agité.

Des témoins affirment avoir vu des agents assis sur sa poitrine pendant qu'il était immobilisé au sol avant son transport en ambulance. La Sûreté du Québec, qui a pris le relais de l'enquête, soutient que le corps de Wilson ne présentait aucune marque de violence.

La coroner Candide Tremblay, chargée de l'enquête, n'a émis aucun commentaire hier. Même lorsqu'elle déposera son rapport, elle ne pourra rien dire si l'on se fie aux nouvelles règles mises en place la semaine dernière par la coroner en chef, Danièle

Bellemare, qui a décidé d'interdire les interviews accordées aux médias.

### Mobilisation pour Wilson

En attendant le rapport de la coroner Tremblay, les proches et sympathisants de Rohan Wilson continuent de réclamer des explications. Ils étaient ainsi une centaine à s'être déplacés lundi soir à l'hôtel de ville de Montréal, pressant de questions le maire Gerald Tremblay et le responsable de la sécurité publique, Peter Yeomans.

« Toute cette affaire devient de plus en plus mystérieuse et vilaine, a exploré hier Mervyn Weekes, un ami de la famille Wilson. Si rien n'est fait, nous serons des milliers le mois prochain au conseil municipal pour poser d'autres questions. »

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, s'est par ailleurs refusé à avancer une date précise pour la fin de l'enquête, hier. « Il (le ministre) a obtenu les assurances nécessaires des autorités concernées, notamment le Bureau du coroner, afin que des suites appropriées soient apportées à ce dossier dans les plus brefs délais », a indiqué son attaché de presse, Daniel Thibault.

## Des avantages permanents

Le Centre de l'Éducation permanente de l'Université Concordia est devenu à Montréal un incontournable pour les adultes qui souhaitent parfaire leurs compétences professionnelles ou leur culture personnelle sans obtenir de crédits universitaires. Que vous optiez pour le temps plein ou partiel, nos cours de langues vous aideront à progresser dans le contexte dynamique du travail d'aujourd'hui. Renseignez-vous également sur notre programme de perfectionnement professionnel.

Information : (514) 848-3600 ou [www.concordia.ca/conted](http://www.concordia.ca/conted)  
Heures de bureau : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

### PROGRAMME DE LANGUES

#### TEMPS PLEIN :

- Anglais Intensif, langue seconde

#### TEMPS PARTIEL :

- Anglais, langue seconde
- Espagnol, langue seconde

### INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Anglais temps plein, inscription en personne :

29 mars, 2004, 13h-16h

Temps partiel, inscription tardive :

jusqu'au début des cours (Le Centre de l'éducation permanente est situé au 1600, rue Sainte-Catherine Ouest, à l'angle de la rue Guy).



Hakimeh Razavi  
Français langue seconde  
Informatique  
Anglais langue seconde



UNIVERSITÉ  
**Concordia**

Centre de  
l'éducation  
permanente

On vous prépare pour le monde

[www.concordia.ca](http://www.concordia.ca)

CARRIÈRES  
OU EST L'EMPLOI ?  
Le samedi dans LA PRESSE

les tentations  
cuir

Du 20 au 28 mars  
Profitez de nos prix exceptionnels  
sur tous les articles cuir!!  
Ouvert les dimanche 21 et 28 Mars



ROCHE  
BOBOIS  
PARIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

MONTRÉAL 505 AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY TEL (514) 350 9070

OTTAWA 22 YORK STREET TEL (613) 860-3273

TORONTO 101 PARLIAMENT STREET TEL (416) 366 3273

[www.roche-bobois.com](http://www.roche-bobois.com)



# IKEA

Les 26, 27 et 28 mars 2004, c'est le weekend incroyable du 1<sup>er</sup> anniversaire d'IKEA Boucherville. Des activités, de l'animation, des tirages, des dégustations, un super concours « Chambre de rêve ». Du plaisir à profusion.



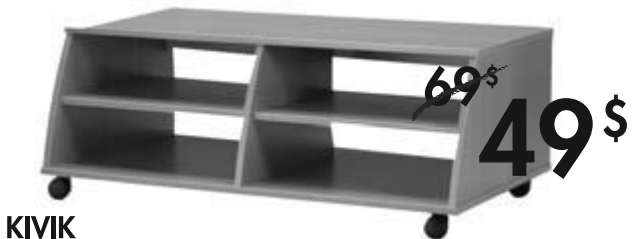
**IKEA PS FOGDÖ**  
Fauteuil et repose-pied. Rotin verni.



**JEREMY.** Coussin. Bleu foncé, beige ou rouge. 72x72cm.



**HADDAL**  
Commode 4 tiroirs. Plaqué bouleau.



**KIVIK**  
Meuble télé sur roulettes. Hêtre d'imitation.



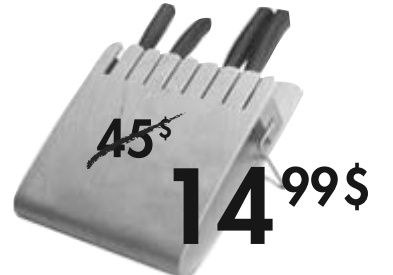
**LISTIG.** Coussins. Ø40cm. Jeu de 2.



**DANHULT.** Panier.  
Rotin verni. Ø49xH20cm.



**an**  
ça se fête!



**IKEA 365+.** Range-couteaux avec 3 couteaux et 1 fusil.



Ampoule éconergétique.  
11W. E26.



**DIDRIK.** Rangement sur roulettes.  
Plastique rouge ou vert.



**ARVINN.** Chaise pliante.  
Bouleau massif laqué gris vert.

Offre valable jusqu'au 28 mars ou jusqu'à épuisement des stocks.

IKEA Montréal se joint à la fête en offrant à sa clientèle les mêmes prix réduits et le concours « Chambre de rêve ».

## Concours « Chambre de rêve ». Courez la chance de gagner un bon-cadeau d'une valeur de 3000 \$ et les services de nos spécialistes en aménagement d'intérieur.

Le concours « Chambre de rêve » permettant de gagner un bon-cadeau d'une valeur approximative de 3000 \$ se tiendra aux magasins IKEA Boucherville et IKEA Montréal du 15 au 28 mars 2004. Un tirage aura lieu le 28 mars à 17 h HNE dans chacun de ces magasins. Pour participer, remplir le bulletin (ci-dessous) et le déposer dans la boîte prévue à cet effet à IKEA Boucherville ou IKEA Montréal. Des bulletins de participation sont également disponibles en magasin dès le 26 mars. Aucun achat requis. Un seul bulletin de participation par personne. Règlement complet en magasin.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone, résidence : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Question réglementaire : 2004 - 2003 = \_\_\_\_ an + 25 = \_\_\_\_ mars

Où avez-vous pris connaissance du concours?  magasin  Web  journaux  radio  circulaire

Cocher pour recevoir des informations sur IKEA\*

Cocher si vous ne voulez pas adhérer à notre liste d'envois\*

Signature \_\_\_\_\_



\*Les renseignements recueillis ne serviront qu'à identifier la personne gagnante, à communiquer avec elle et à compléter notre base de données. Si vous ne voulez pas adhérer à notre liste d'envois, nous détruirons votre bulletin de participation dès la fin du concours. Consulter notre avis de confidentialité sur [www.ikea.ca](http://www.ikea.ca).

**IKEA Boucherville**  
(450) 449-6755  
Autoroute 20, sortie 95

**IKEA Montréal**  
(514) 738-2167  
Boul. Cavendish et autoroute 40

**Heures d'ouverture**  
Lundi au vendredi: 10h à 21h  
Samedi et dimanche: 9h à 17h

[www.ikea.ca](http://www.ikea.ca)



# L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE





Modèle GT-V6 GFx illustré



**0\$** **COMPTANT**  
**DÉPÔT DE SÉCURITÉ**  
**À LA LOCATION\***

**OU** **AUCUN PAIEMENT**  
**AVANT 90 JOURS\***  
**AU FINANCEMENT À L'ACHAT**



Prix AJAC Voiture de l'année 2004  
Meilleur véhicule à vocation familiale



Gagnante de 70 prix internationaux

## MAZDA 6 GS 4 CYLINDRES 2004

Louez à partir de

**319\$** par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez  
de financement à l'achat  
jusqu'à 60 mois<sup>††</sup>

**3,8%**



Indice de sécurité  
le plus élevé lors d'impact\*



Modèle GS illustré

«...elle s'est démarquée des autres par son agrément de conduite,  
sa nervosité et le caractère convivial de son habitacle.»  
Le Guide de l'auto 2004

## MAZDA MPV GX 2004

Louez à partir de

**369\$** par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez  
de financement à l'achat  
jusqu'à 48 mois<sup>††</sup>

**0%**



« Excellent format pour la petite famille  
ou les gens à l'âme aventurière »  
L'Annuel de l'automobile 2004

## MAZDA TRIBUTE DX 2004

Louez à partir de

**289\$** par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez  
de financement à l'achat  
jusqu'à 48 mois<sup>††</sup>

**0%**



Camionnette importée la plus vendue au pays  
depuis 17 ans.\*\*

## MAZDA B3000 DUAL SPORT 2004

Louez à partir de

**279\$** par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez  
de financement à l'achat  
jusqu'à 48 mois<sup>††</sup>

**0%**

vroom-vroom



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTifie QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**  
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**  
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

LOCATIONS  
PERSONNALISÉES  
MAZDA

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

\*L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2004 neuves et sur les Mazda 2003 neuves suivantes: Mazda6, MPV, camionnettes de série B et Tribute. Aucun intérêt pendant la période de crédit. Les intérêts commencent à courir en fonction du terme prévu au contrat. \*\*Financement à l'achat aux particuliers de 3,8% jusqu'à 48 mois sur les Mazda 2004 neuves et de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda 2003 neuves. Financement garanti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. \*Taux de location personnalisée Mazda: chiffres présentés uniquement sur la location au détail des Mazda6 GS-H 2004 (modèle G4-D5-54A400), des Mazda MPV GX 2004 (modèle XCB5-54A400), des Mazda Tribute DX 2004 (modèle W5D5-54A400) et des camionnettes B3000 SX 2004 (modèle XCB5-54A400) neufs. Premier versement mensuel exigé. Aucun complot initial, ni dépôt de sécurité requis sur les modèles annoncés. Offres soumises à l'approbation de crédit Mazda Canada Inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 à 6 km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immobilisation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels, et réels mobiliers (RCPPM) en sus. \*\*Indice de sécurité le plus élevé accordé à la MPV 2004 par le NHTSA des É.U., et le plus pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal, latéral et arrière. \*\*Rapports de l'ALMMK 1997-2003. Les modèles illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 17 mars 2004.

3214813A

3210825

# SUITES DE LA UNE

## Bush se défend d'avoir ignoré la menace terroriste

**BUSH** suite de la page A1

Tant Bush que Clinton ont tenté, à l'aide « d'encouragements », de sanctions et d'avertissements », de persuader le régime des talibans d'expulser ben Laden. « Tous ces efforts ont été des échecs », lit-on dans le rapport. Ils ont aussi demandé au Pakistan, aux Émirats arabes unis et à l'Arabie Saoudite de faire pression sur les talibans. En vain.

Tous les témoins ont défendu les gestes de leurs administrations respectives. L'actuel secrétaire d'État américain, Colin Powell, a déclaré la conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice, avait mis au point une stratégie pour combattre Al-Qaeda dès son arrivée à la Maison-Blanche.

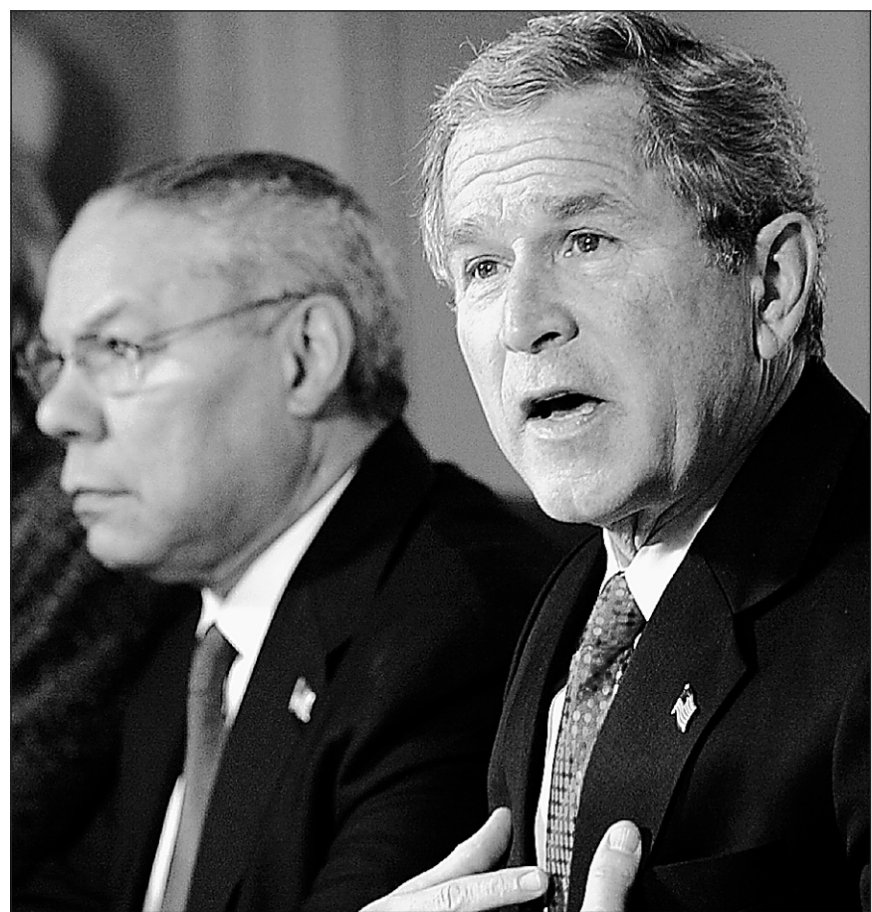
Quant au président Bush, il a très tôt décidé qu'il fallait être « plus agressif » envers les terroristes. Il voulait carrément « détruire Al-Qaeda », a rapporté le secrétaire d'État, qui ne pense pas qu'envahir l'Afghanistan et capturer ben Laden plus tôt aurait permis de prévenir les attaques de septembre 2001.

Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a pour sa part fait écho aux déclarations de Bush. « Je n'ai eu connaissance d'aucun renseignement, dans les six mois ayant précédé le 11 septembre, qui indiquaient que les terroristes auraient détourné des avions de ligne et les auraient utilisés comme missiles pour les diriger vers le Pentagone ou les tours du World Trade Center », a-t-il dit.

Deux membres de l'administration Clinton, la secrétaire d'État, Made-

leine Albright, et le secrétaire à la Défense, Richard Cohen, ont aussi affirmé que leur président n'avait rien à se reprocher. Il aurait envisagé des frappes aériennes contre ben Laden à trois reprises au cours de son dernier mandat, mais n'est pas passé à l'action en raison de doutes au sujet des renseignements disponibles, a dit Cohen.

Dans le même ordre d'idées, Albright a affirmé que Clinton a utilisé la force lorsque des preuves étaient disponibles quant aux auteurs des attentats. Elle a par ailleurs décoché quelques flèches à l'endroit de l'administration Bush, soulignant que le prestige des États-Unis a été « terni » sur la scène internationale, ce qui représente un « cadeau » pour ben Laden qui exploite les sentiments antiaméricains.



Le président des États-Unis s'est adressé aux journalistes hier avant de rencontrer les membres de son cabinet à la Maison-Blanche.

## De l'eau salée sur Mars

**MARS** suite de la page A1

Les sédiments que nous avons trouvés cachent peut-être aussi d'autres traces des éléments biologiques ou biochimiques qui se trouvaient dans l'eau. »

Ces sédiments montrent que l'eau avait au moins cinq centimètres de profondeur à cet endroit, et qu'elle bougeait assez vite, de 10 à 50 centimètres par seconde. Cela signifie qu'il y avait à l'époque — les estimations du moment où Mars avait des étendues d'eau varient entre 10 millions et deux milliards d'années — un marais salé ou le rivage d'une mer à cet endroit.

Les chercheurs de la NASA considèrent que les sédiments ressemblent à ceux qu'on retrouve au fond d'étendues d'eau salée mouvantes sur la Terre. *Opportunity* a aussi trouvé des traces de sels de chlore et de brome, qui sur Terre sont déposées sur le sol quand une vague d'eau salée recouvre un rivage.

La NASA semble livrer au compte-gouttes les points saillants de sa mission martienne, qui comprend deux robots mobiles pour un budget total de 820 millions US. Début mars, la NASA a annoncé en grande fanfare que Mars avait eu dans le passé de l'eau liquide. Mais les chercheurs n'avaient pas pu déterminer si l'eau avait percolé du sous-sol martien, où si elle existait en surface, sous forme de lacs ou de mers.

### Photosynthèse

Pour tirer la chose au clair, l'équipe de l'astronome Steven Squyres a envoyé *Opportunity* inspecter un rocher de la grosseur d'une table de cuisine. Après une observation minutieuse, à l'aide de 150 images de la taille d'un timbre-poste, de ce rocher, les chercheurs ont reconnu les formes caractéristiques — des lignes ondulées pas toujours parallèles — des sédiments marins ayant été soumis à des courants. Les ondulations sédimentaires causées par l'eau et le vent ont des formes différentes, a noté M. Squyres, qui est professeur à l'Université Cornell, dans l'État de New York.

Cette découverte signifie que Mars a été plus chaude que maintenant, a souligné le géologue Bruce Jakosky, expert de Mars de l'Université du Colorado, en entrevue à CNN. Il pense également que la vie sur Mars pourrait avoir existé en surface, plutôt qu'en profondeur, près des zones d'activités volcaniques. « S'il y a une mer, des microbes ont pu utiliser l'énergie du Soleil, ce qui augmente grandement la diversité biologique », a dit M. Jakosky.

*Opportunity* a réussi hier à sortir du cratère où il avait atterri, après quelques tentatives infructueuses où ses roues patinaient. *Spirit*, quant à lui, se prépare à gruger un rocher pour examiner ses couches inférieures. La NASA prévoit d'envoyer en 2013 une sonde martienne qui ramènera des échantillons de sol sur Terre.

# Téléphones à 0\$.

Ne laissez pas filer cette offre.



LG TM520



Kyocera KE424E



Samsung A540

Vite!

L'offre se termine le 31 mars.

En ce moment, obtenez gratuitement l'un de nos 7 téléphones 1X, mais faites vite car l'offre prend fin le 31 mars. Alors foncez en magasin dès aujourd'hui!

le futur est simple<sup>MD</sup>

**TELUS**  
mobilité<sup>MC</sup>

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

### MONTRÉAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial  
Le Boulevard  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galeries d'Anjou  
Mail Cavendish  
Place Alexis Nihon  
Place Versailles  
Place Vertu  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
4202, rue Saint-Denis  
Action Télécom Inc.  
1531, rue Notre-Dame Ouest  
Communications Métropolitaine  
10223, boul. Pie-IX  
Communications MOBILENET inc.  
5165, ch. Queen-Mary,  
local GR-2  
La Zone SCP  
6321, route Transcanadienne,  
local 1470

### Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources

### Saint-Laurent

D2 Technologie  
2119, boul. Marcel-Laurin  
PC Page Communications inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

### LAVAL ET RIVE-NORD

### Blainville

Digital Radiocommunication  
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

### Joliette

Multicom Communications 2000  
159, boul. Antonio-Barrette

### Laval

Carrefour Laval  
Centre Laval  
Contact Com. D.L.  
Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Proxi Télécom inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
SRAD Communications inc.  
2995, boul. Dagenais, local D

### Repentigny

Galeries Rive-Nord  
Technicom  
346, rue Notre-Dame, bureau C

### Rosemère

Place Rosemère  
Contact Com. D.L.  
Communications  
259, boul. Labelle, local 102

### Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

### Terrebonne

Galeries de Terrebonne  
SRAD Communications inc.  
2292, ch. Gascon

### RÉGIONS

### Saint-Hyacinthe

Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise

### RIVE-SUD

Mail Champlain  
Place Longueuil  
Promenades Saint-Bruno

### Belœil

Cellulaire +  
559, boul. Laurier

### Boucherville

Communication Métropolitaine  
550, boul. de Mortagne

### Candiac

D2 Technologie  
89, ch. Saint-François-Xavier

### Greenfield Park

Proxi Télécom inc.  
3814, boul. Taschereau

### Sainte-Julie

Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3215775A

Pour en savoir plus sur cette super offre, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com)

FUTURE SHOP

LA MAISON  
ÉLECTRONIQUE

24 Heures  
TéléPlus

L'offre s'applique à certains appareils et est en vigueur du 24 au 31 mars 2004 avec un contrat de 3 ans. L'offre ne s'applique pas aux ensembles Tout-à-Parler et ne peut être jumelée à aucune autre offre. La disponibilité des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Tous les détails en magasin. © 2004 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.

# L'assurance des retraités américains en péril

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le gouvernement américain va devoir prendre des mesures radicales et rapides pour pouvoir faire face aux coûts grandissants de l'assurance retraite et santé du troisième âge, selon un rapport alarmiste publié hier.

La situation est telle que le fonds d'assurance pour les frais hospitaliers des retraités pourrait se retrouver complètement à sec d'ici 15 ans, souligne ce rapport mis au point par le gouvernement et des représentants du public.

« Le programme d'assurance retraite est sérieusement sous-financé et il est financièrement insoutenable à long terme », a résumé le secrétaire américain au Trésor, John Snow.

Plus de 41 millions d'Américains (sur 290) sont dépendants de la couverture Medicare pour leur assurance médicale et 65 % des personnes âgées tirent au moins la moitié de leurs revenus de l'assurance-retraite publique. Pour un retraité sur cinq, c'est même la seule source de revenus.

Aussi les sombres perspectives annoncées hier sont-elles de mauvais augure pour les retraités de demain. Les raisons de cette dégradation sont connues de longue date : départ à la retraite des baby-boomers et baisse du nombre d'actifs, le tout dans un contexte d'allongement de l'espérance de vie aggravant les déséquilibres.

À cela s'ajoute l'explosion des coûts de santé, qui ont progressé de 35 % entre 1998 et 2002.

Dans ce contexte, l'assurance vieillesse va coûter cher, mais c'est le programme d'assurance santé du troisième âge (Medicare) qui donne le plus d'inquiétudes. En effet ses perspectives financières « se sont considérablement détériorées l'an dernier », souligne le rapport.

Ce fonds, qui bénéficie aux Américains de plus de 65 ans, va voir ses coûts exploser dans les années à venir au point que, pour la couverture des frais hospitaliers, « la date d'épuisement prévue des fonds a été avancée à 2019, contre 2026 prévu l'an dernier ».

Medicare représente aujourd'hui 2,7% du produit intérieur brut (PIB) américain, et son coût devrait passer à près de 14% en 2078, selon le rapport.

# Record d'altitude en ballon battu

AGENCE FRANCE-PRESSE

DENVER — L'aérostier britannique David Hempleman-Adams a affirmé hier avoir pulvérisé le record d'altitude en ballon à air chaud en s'élevant à plus de 12 800 mètres.

L'aventurier et explorateur polaire de 46 ans a indiqué avoir atteint l'altitude de 12 801 mètres dans son ballon à nacelle ouverte après avoir décollé d'un champ à Greely, au Colorado.

« Nous l'avons fait. C'est un succès », a déclaré David Hempleman-Adams, en préci-

sant avoir battu le précédent record de 10 850 mètres établi en novembre 1996 par le Suédois Per Axel Lindstrand.

Son ballon a atterri à Akron, toujours au Colorado, plus de deux heures après son départ. « Il faisait très, très froid » en haute altitude, où la température a atteint -75 degrés, a témoigné l'aventurier. « Bien assurer l'arrivée d'oxygène était très important », a-t-il ajouté, en précisant néanmoins que « tout s'était très bien déroulé ».

## HYPOTHÈQUE

### Taux fixe



## COMPTANT, CONTENT

HYPOTHÈQUE À TAUX FIXE : PLUS AVANTAGEUSE QUE VOUS LE PENSIEZ

Remise en argent de

# 6%

de la valeur de votre hypothèque\*

Obtenez une remise en argent de 6 % de la valeur hypothécaire, jusqu'à concurrence de 15 000 \$, dont vous pourrez disposer comme bon vous semble. De quoi faire des heureux.

Pour plus d'information :  
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca

**BANQUE NATIONALE**

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3214375A

\*Certaines restrictions s'appliquent. Sous réserve d'approbation du crédit. Cette offre d'une durée limitée ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion et n'est pas transférable.

Promotion **Bio-Actif**

### Le cartilage prend de l'âge ?

Le Bois de velours pur **CHONDROSPONGE Méga-Flex**, contient de la glucosamine qui " est la pierre angulaire des protéoglycanes, essentielle à la fabrication des glycosaminoglycanes, ces protéines qui fixent l'eau, matrice du cartilage " (1).

Non seulement le Bois de velours pur Méga-Flex contient de la glucosamine, mais il contient en plus des protéoglycanes ou " récepteurs à eau ".

" Dans la mesure où la glucosamine " lance " la production de ces éléments clés de la matrice du cartilage en le protégeant, elle peut réellement aider le corps à réparer le cartilage lésé ou érodé. En d'autres termes, la glucosamine renforce vos mécanismes naturels de réparation " (2).

Si la glucosamine favorise la production de protéoglycanes, qui viennent se placer dans les espaces libres du tamis cartilagineux, la chondroïtine agit, elle, comme un " aimant " à eau. La chondroïtine capture le liquide qui agit comme un amortisseur spongieux, UN CHONDROSPONGE.

On trouve la chondroïtine dans les tissus animaux et les bois de velours du wapiti et du cerf rouge. En dehors de son rôle de capteur d'eau, la chondroïtine :

- protège le cartilage existant d'une usure prématurée;
- stimule la production de protéoglycanes et de collagènes, ces molécules de la matrice du cartilage qui servent de fondation au nouveau cartilage;
- agit en parfaite synergie avec la glucosamine " (3).

Le cartilage prend de l'âge ? Bois de velours Méga-Flex soulage en toutes saisons.

- L'arthrose, Docteur Jason Theodosakis, éd. de Fallois, Paris 1998, p. 49
- id. p. 50
- id. p. 61

**Une occasion rêvée, que vous ne retrouverez pas souvent : deux articles (deux formats de 40 capsules de 300 mg) pour le prix d'un seul, au kiosque 232. Dépêchez-vous, les quantités sont limitées à l'épuisement des stocks.**

**Le Salon des générations (Salon des Aînés), du 25 au 27 mars, au Stade olympique de Montréal, de 9 h à 21 h les 25 et 26 mars et de 9 h à 18 h le 27 mars.**

**450,**  
**Chemin du golf**  
**20 h**  
Au diable la dépense !

**Ce soir**  
**3x rien**  
**20 h 30**  
Jeff, gourou des ressources humaines

**TQS**  
TQS.ca

Un réseau **COGECO** EN PARTENARIAT AVEC Bell Globalmedia

# Pakistan: le siège des islamistes s'étire

AGENCE FRANCE-PRESSE

ISLAMABAD — Au moins 15 soldats pakistanais ont été tués lors d'attaques dans la zone tribale frontalière de l'Afghanistan, alors qu'une nouvelle médiation devait être tentée hier pour mettre fin au siège d'un de-

mi-millier de combattants islamistes dans le Waziristan du Sud.

Trois soldats ont été tués et quatre autres blessés hier lors de l'attaque à la roquette d'un camp militaire proche de Parachinar, dans le nord de la zone tribale, à environ 150 kilomètres de Wana, capitale du Waziristan

du Sud. Lundi, 12 soldats ont été tués dans une embuscade contre un convoi de ravitaillement à une trentaine de kilomètres de Wana.

Une trêve était observée, hier, pour la seconde journée consécutive dans la zone d'un périmètre de 60 kilomètres, encerclée par les forces pakista-

naises, autour des villages de Kaloshah et Shin Warzak, entre Wana, ville située à 300 kilomètres au sud-ouest d'Islamabad, et la frontière afghane.

Cette trêve a pour objectif de permettre une nouvelle médiation des autorités tribales auprès du clan des

Yargulkhel, considérés par l'armée pakistanaise comme les « complices des terroristes », membres présumés d'Al-Qaeda, ex-talibans et hommes de tribus locales.

Une délégation de 14 chefs de tribus a obtenu de pouvoir tenter de nouveau d'approcher les assiégés hier.

Promotion **Bio-Actif**

## Les points sur les i du wapiti !

Pour éviter toute équivoque, mettons les choses au clair !

- Vrai : Bois de velours Méga-Flex est exclusivement du bois de velours pur de wapitis.
- Vrai : Bois de velours Méga-Flex est exclusivement fabriqué de jeunes pousses de panaches de wapitis.
- Vrai : Bois de velours Méga-Flex est lyophilisé sous vide afin d'en conserver les nutriments.
- Vrai : Bois de velours Méga-Flex est le seul produit approuvé par l'Association des éleveurs de Wapitis du Québec.
- Vrai : Bois de velours Méga-Flex contient, dans chaque comprimé, 50 mg de pur cartilage de plus que les produits de la concurrence.
- Vrai : Une garantie à l'intérieur de la boîte vous confirme toutes les qualités du produit.

**Mise en garde :** Si ce n'est pas du Bois de velours Méga-Flex, ce produit n'est probablement pas lyophilisé, ce qui n'est pas un mince détail.

Que vous faut-il de plus ? Bois de velours Méga-Flex vous offre une garantie de qualité à toute épreuve. L'honnêteté et la transparence en prime.

**Dernière heure :**

**Oui c'est vrai. Une offre plus que généreuse. Deux articles (formats de 40 capsules de 300 mg) pour le prix d'un seul. Vous ne trouverez pas cela souvent. Profitez-en vite au kiosque 232.**

**Le Salon des générations (Salon des aînés) du 25 au 27 mars, au Stade olympique de Montréal, de 9 h à 21 h, les 25 et 26 mars et de 9 h à 18 h, le 27 mars.**

Entrée gratuite !

## TAIWAN

# Le président réélu prêt à un second dépouillement des bulletins de vote

AGENCE FRANCE-PRESSE

TAIPEI — Taiwan paraissait s'acheminer hier vers un second dépouillement des bulletins de la présidentielle du week-end pour sortir de la crise provoquée par la réélection contestée du président Chen Shui-bian.

Reprenant l'initiative, le dirigeant taiwanais a repoussé les accusations de manipulation du scrutin et a proposé un amendement de la législation pour permettre que les bulletins soient recomptés dans les jours à venir, comme le réclame son rival malheureux, Lien Chan.

Après une bagarre entre députés montrant l'animosité entre les deux camps, des législateurs se sont réunis à huis clos pour étudier la proposition. Ils ne sont pas parvenus à un compromis hier et devaient se retrouver aujourd'hui.

Dénonçant une « atteinte à son intégrité », le président Chen, réélu d'extrême justesse samedi, a rejeté les accusations de fraude du Kuomintang, parti d'opposition.

« Je peux comprendre pourquoi les gens ont des doutes sur l'élection, en particulier

quand la concurrence est si vive », a dit le président dans sa première intervention télévisée depuis son élection, alors que le pays est plongé dans l'incertitude et que la bourse a chuté de près de 10 % en deux jours.

Le résultat officiel l'a donné vainqueur avec 0,22 % de voix d'avance seulement, moins de 30 000 bulletins sur plus de 13 millions.

Son rival, M. Lien, se dit victime de nombreuses irrégularités et affirme que la tentative d'assassinat du président et de la vice-présidente Annette Liu, la veille des élections, lui a coûté la victoire.

M. Chen, qui avait été légèrement blessé, a démenti qu'il se soit agi d'un coup monté comme l'ont suggéré ses opposants.

« Personne sur terre ne souhaite plus que moi que la vérité soit faite. J'espère que le dossier sera clos dès que possible et que les vrais motifs de l'attentat seront dévoilés », a-t-il dit.

On ignore dans quel délai exactement un nouveau décompte des 13 millions de bulletins pourrait intervenir. Les deux camps disent vouloir aller vite.

## LE TOUR DU GLOBE

HAÏTI

### Oriel Jean accusé à Miami

L'ancien chef de la sécurité présidentielle de Jean-Bertrand Aristide, Oriel Jean, âgé de 39 ans, a été accusé formellement de trafic de drogue par un tribunal de Miami. « C'est un haut responsable qui a utilisé sa fonction et son autorité pour faciliter un trafic de drogue », a déclaré hier Joe Kilmer, un porte-parole de l'Agence américaine de lutte contre la drogue (DEA). Son procès devrait débiter en avril. Par ailleurs, cinq policiers haïtiens, dont un commissaire municipal, sont suspectés d'avoir participé à l'exécution sommaire de cinq jeunes de 17 à 24 ans qu'ils avaient arrêtés samedi soir dans le quartier populaire de Fort Touron, à la périphérie nord de Port-au-Prince. Les policiers ont été placés en isolement par l'inspection générale de la police nationale d'Haïti. d'après AFP

LIBYE

### Première visite en 30 ans

Le secrétaire d'État adjoint américain chargé du Proche-Orient, William Burns, est arrivé hier en Libye, pour la première visite d'un membre de l'administration américaine dans ce pays depuis plus de 30 ans. M. Burns a réitéré le soutien de son pays à la Libye après la décision de Tripoli de renoncer aux programmes d'armes de destruction massive. Un entretien avec le ministre libyen des Affaires étrangères, Abdelrahmane Chalgham, a porté sur les moyens de développer les relations bilatérales. Selon des sources libyennes, M. Burns, devait rencontrer le dirigeant Mouammar Kadhafi avant de quitter la Libye. d'après AFP

IRAK

### Attentat contre les apprentis policiers

Quatorze Irakiens, dont huit policiers en formation, ont été tués hier dans des attaques armées. À Mahawil, à une soixantaine de kilomètres au sud de Bagdad, huit élèves d'une académie de police sont tombés sous les balles d'inconnus. Le chauffeur du bus qui les transportait ainsi qu'un étudiant ont également été tués. Les nouvelles forces de l'ordre, soutenues par la coalition, sont régulièrement visées par la guérilla, dont les attaques ont fait ces derniers mois des centaines de morts parmi les policiers. Deux autres policiers ont été tués dans une attaque à Kirkuk et deux civils ont péri à Mossoul. Par ailleurs, les Kurdes ont répété hier leurs exigences d'un Irak fédéral, sans quoi ils menacent de ne plus y participer. De son côté, l'ayatollah Sistani a invité l'ONU à rejeter la Constitution provisoire adoptée le 8 mars par l'organe exécutif mis en place par la coalition. d'après AFP

ESPAGNE

### 190 corps identifiés

Les autorités espagnoles ont révisé à la baisse le bilan des attentats du 11 mars à Madrid, qui s'élève désormais à 190 morts. Jusqu'à présent, le ministère de l'Intérieur faisait état d'un bilan de 202 morts, mais 190 corps ont été identifiés par les autorités et réclamés par leurs familles. Parmi ces morts, est comptabilisé un fœtus de 7 mois identifié par le seul nom de sa mère, elle aussi morte dans l'attentat. Ce bilan est désormais peu susceptible d'évolution, à moins du décès de l'un des 145 blessés encore hospitalisés ou de l'identification d'une nouvelle victime parmi 13 sacs contenant des restes humains. Des funérailles nationales auront lieu aujourd'hui à Madrid à la mémoire des disparus du 11 mars. d'après AFP

## LORSQUE VOUS EN OBTENEZ PLUS

- Moteur 2,4 litres à DACT
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques
- Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Transmission automatique SHIFTRONIC<sup>MC</sup> 5
- Télédévrouillage avec alarme
- Et beaucoup plus!

## À UN PRIX MOINDRE... VOUS ÊTES GAGNANT!



### Sonata GL

EN LOCATION à partir de **205\$\*** par mois/60 mois

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**0%** FINANCEMENT À L'ACHAT DISPONIBLE JUSQU'À 60 MOIS

**ACHETEZ ET ROULEZ SANS PAYER PENDANT 1 AN**  
(AUCUN COMPTANT, AUCUN PAIEMENT MENSUEL PENDANT 12 MOIS)

**GARANTIE 5 ANS**  
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE :  
5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilométrage illimité)  
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

**PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS**

**HYUNDAI Gagnant**

LES PARTENAIRES HYUNDAI

# MONDE

## Un ultra-radical à la tête du Hamas

Al-Rantissi, successeur du cheikh assassiné, promet de frapper Israël « par tous les moyens »

AGENCE FRANCE-PRESSE

**GAZA** – Le chef de l'aile la plus radicale du Hamas, Abdelaziz Al-Rantissi, a été porté hier à la tête du mouvement dans les territoires palestiniens pour succéder à cheikh Ahmed Yassine, assassiné lundi, et a aussitôt affirmé qu'Israël ne « connaîtra pas la sécurité ».

Un haut responsable du Hamas, Ismail Haniyé, a indiqué par voie de communiqué que M. Rantissi, un pédiatre âgé de 56 ans, avait été désigné comme adjoint du fondateur et leader spirituel du Hamas lors d'élections internes qui s'étaient tenues quand celui-ci était encore en vie.

« Par conséquent, le docteur Rantissi prend la place de cheikh Yassine au sein du mouvement », a affirmé M. Haniyé. Pour sa part, le chef du

bureau politique du Hamas, Khaled Mechal, demeure à son poste.

Réagissant à l'accession de M. Rantissi à la direction du Hamas, un porte-parole du gouvernement israélien, Avi Pazner, a souligné que celui-ci était « un des membres les plus extrémistes » du mouvement palestinien. « Il est tout aussi extrémiste que Yassine. Il ne reconnaît pas le droit d'Israël à l'existence et prône la violence et le terrorisme », a-t-il ajouté.

À Washington, le président américain George W. Bush a déclaré qu'« Israël a le droit de se défendre face au terrorisme ». « J'espère qu'il garde à l'esprit les conséquences » de ses actions, a-t-il cependant ajouté.

Réunis dans un stade de Gaza pour recevoir les condoléances pour la mort de cheikh Yassine, les principaux dirigeants du Hamas ont, bras levés, fait acte d'allégeance à M. Ran-

tissi. « Nous jurons par Dieu d'être de fidèles soldats sous les ordres du cheikh leader Abdelaziz Al-Rantissi », a affirmé Mahmoud Al-Zahar.

M. Rantissi a ensuite prononcé sa première allocution en tant que nouveau leader du Hamas, affirmant que les Israéliens ne « connaîtront pas la sécurité ». « Nous allons les combattre jusqu'à la libération de la Palestine, toute la Palestine », a-t-il poursuivi.

Petit et trapu, le visage orné de lunettes, les cheveux et la barbe poivre et sel, M. Rantissi est quasiment un miraculé, puisqu'il avait échappé le 10 juin 2003 à Gaza à une tentative de liquidation de l'armée israélienne. Des hélicoptères avaient tiré cinq missiles contre le véhicule dans lequel il se trouvait avec un de ses fils, Ahmad, et deux gardes du corps.

M. Rantissi a aussi appelé hier la branche armée du mouvement à

« donner une leçon » à Israël et à « frapper en tout lieu et à tout moment et par tous les moyens » pour venger l'assassinat de cheikh Yassine, avec lequel il avait fondé le Hamas (Mouvement de la Résistance islamique) en décembre 1987.

D'autre part, les responsables israéliens ont confirmé hier la poursuite de la politique des « meurtres ciblés » visant des chefs du Hamas.

« Nous sommes passés de la défensive à l'offensive, et dans cette bataille, tous les membres de la direction du Hamas constituent des cibles légitimes », a affirmé le ministre de la Sécurité intérieure, Tzahi Hanegbi.

Israël restait hier sur le qui-vive. Les territoires palestiniens étaient totalement bouclés pour la deuxième journée consécutive afin d'empêcher toute infiltration. Plusieurs chars étaient en position dans le nord de la bande de Gaza pour tenter d'empêcher des

tirs de roquettes artisanales contre le territoire israélien.

La protection rapprochée de plusieurs personnalités et députés israéliens a aussi été renforcée, ainsi que celle des représentations et institutions israéliennes à l'étranger.

À Nazareth, la plus grande ville arabe de l'État hébreu, des milliers d'Arabes israéliens, dont des députés, ont participé à une marche de protestation contre l'assassinat de Yassine. Ailleurs au Proche-Orient, la rue arabe continuait hier, pour la deuxième journée consécutive, de lancer des appels à la vengeance.

Par ailleurs, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a réagi à l'assassinat du chef spirituel du Hamas en décidant de tenir aujourd'hui une réunion extraordinaire pour discuter de la situation dans les territoires palestiniens.

## Des médecins forcés de participer aux tortures d'Irakiens

AGENCE FRANCE-PRESSE

**WASHINGTON** – Près de la moitié des foyers irakiens du sud du pays ont connu une expérience personnelle d'atteinte aux droits de l'homme entre 1991 et 2003 et de nombreux médecins irakiens ont été forcés de collaborer à ces abus, selon deux études médicales publiées hier aux États-Unis.

Au total, 47 % des personnes interrogées ont fait état d'au moins une atteinte aux droits de l'homme parmi les membres de leur famille depuis 1991, selon l'étude à laquelle ont participé 1991 Irakiens (hommes et femmes) représentant 16 520 membres de foyers vivant dans trois grandes villes du Sud irakien.

Les atteintes aux droits de l'homme citées étaient la torture, l'assassinat, la disparition, l'enrôlement forcé dans l'armée, les coups, les blessures par armes à feu, l'enlèvement, la prise en otage, l'amputation des oreilles, selon une première étude menée en 2003.

Quelque 70 % de ces abus ont été perpétrés à domicile et commis dans 95 % des cas par des membres du parti Baas au pouvoir. « 53 % des événements se sont produits entre 1991 et 1993, à la suite du soulèvement chiite, et 30 % entre 2000 et les six premiers mois de 2003 », écrivent les auteurs dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)* daté du 24/31 mars.

Une autre étude, publiée dans la même revue et à laquelle ont participé 98 médecins irakiens de trois grands hôpitaux montre que 71 % d'entre eux estiment que la torture était un problème très grave depuis 1988.

La moitié des participants ont fait état de médecins impliqués dans des amputations non thérapeutiques des oreilles, 49 % d'entre eux de cas de falsification de documents médicaux de victimes de torture et 32 % d'entre eux de falsification de certificat de décès.

## Kosovo Requiem pour les victimes albanaises



Des milliers d'Albanais ont assisté hier à Kosovska Mitrovica, dans le nord du Kosovo, aux funérailles de quatre victimes albanaises des violences de la semaine dernière qui ont fait 28 morts et plus de 600 blessés.

## Dans le rôle de John Dean



RICHARD HÉTU

**REGARD SUR LE MONDE**

COLLABORATION SPÉCIALE

**NEW YORK** – Printemps 1973 : John Dean, ex-conseiller de Richard Nixon, témoigne devant la commission Erwin sur l'affaire du Watergate. Il passe aux aveux : à la Maison-Blanche, c'est lui qui est chargé d'étouffer le scandale. Pour le président, c'est le début de la fin.

Aujourd'hui : Richard Clarke, ex-responsable de la lutte antiterroriste à la Maison-Blanche sous les deux derniers présidents, témoignera devant la commission du Congrès

chargée d'enquêter sur les circonstances des attentats du 11 septembre 2001. Il répète les accusations contenues dans son livre, *Against All Enemies*, un réquisitoire explosif sur les carences de l'administration Bush face à la menace terroriste.

Reste à voir si ce sera le début de la fin d'un autre président.

Dans la capitale américaine, l'atmosphère est fiévreuse. La guerre au terrorisme est le thème majeur de la campagne électorale de George W. Bush. Et voilà qu'un haut fonctionnaire républicain affirme que le président et son équipe ont fait un « travail épouvantable » dans ce dossier. Il l'a dit sur un ton indigné, dimanche soir à l'émission *60 Minutes* de CBS, et il l'a redit dans plusieurs autres entrevues depuis.

En gros, Clarke soutient que l'administration Bush a non seulement ignoré des avertissements avant les attentats du 11 septembre, mais elle s'est également trompée de cible en

attaquant l'Irak, un pays que le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, était prêt à bombarder dès le 12 septembre. Le même jour, précise Clarke, le président s'est lui-même montré insistant, voire intimidant, en lui commandant de chercher un lien entre Saddam Hussein et les attaques du 11 septembre.

Le témoignage de Richard Clarke sera retransmis en direct à la télévision, comme celui de John Dean il y a 31 ans.

En prévision d'une déposition accablante, l'administration Bush déploie depuis lundi ses gros canons pour détruire la crédibilité de Clarke. Celui-ci a pourtant des états de service impressionnants. Il a entamé sa carrière de fonctionnaire en 1973 comme spécialiste des armements nucléaires et des questions de sécurité en Europe. Il a servi sous Ronald Reagan, George Bush père, Bill Clinton et George Bush fils. En 1998, le président Clinton l'a nommé à la tête de la lutte antiterroriste,

un poste qu'il occupait le 11 septembre 2001. Il a quitté la Maison-Blanche en février 2003.

Dans son livre, Richard Clarke critique les managements des deux dernières administrations face au terrorisme. Mais il tire ses flèches les plus pointues en direction du président Bush.

« Franchement, je trouve scandaleux que le président tente de se faire réélire en disant qu'il a fait du bon travail contre le terrorisme. Il l'a ignoré. Il a ignoré le terrorisme pendant des mois, alors qu'il aurait peut-être pu faire quelque chose pour prévenir le 11 septembre », a déclaré Clarke lors de l'entrevue qu'il a accordée à la journaliste Leslie Stahl, de *60 Minutes*.

Sur la question de l'Irak, les accusations de Clarke recoupent celles de l'ancien secrétaire du Trésor, Paul O'Neill. Limogé fin 2002, O'Neill a déclaré cette année que l'administration Bush était obsédée par l'idée de renverser Saddam Hussein dès son entrée au pouvoir, en janvier 2001.

L'administration Bush a réagi avec férocité aux accusations de Clarke. Certains porte-parole l'ont accusé de « réinventer l'histoire » afin de ven-

dre son livre. D'autres lui ont reproché ses liens d'amitié avec Rand Beers, conseiller de John Kerry en matière de sécurité nationale.

Et le vice-président Dick Cheney en a remis en mettant en doute la compétence de l'ex-chef de la lutte antiterroriste à la Maison-Blanche.

« Franchement, il n'était pas vraiment dans le coup sur beaucoup de ces questions », a affirmé le vice-président lundi lors d'une entrevue accordée à Rush Limbaugh, ténor des ondes conservatrices à la radio.

Et Cheney d'ajouter, en faisant allusion à la performance de Clarke sous Clinton : « Que faisait-il alors qu'il était chargé de l'antiterrorisme ? »

Richard Clarke sera sans doute interrogé sur ces questions à l'occasion de son témoignage devant la commission du 9/11. Aux yeux de certains républicains, sa crédibilité vaut bien celle de Dick Cheney.

« Je peux seulement vous dire que Dick (Clarke) a une crédibilité énorme », a confié au *New York Times* l'ex-ambassadeur Morton Abramowitz, qui a servi sous Reagan et Bush père. On ne peut ignorer ce qu'il dit. »

ACURA EL 2004

4,8 % financement à la location et à l'achat.



Vos admirateurs croiront que vous avez payé beaucoup plus.

Location à partir de **248 \$\*** par mois 48 mois

Comptant	Paiement
3 438 \$	248 \$*
2 568 \$	268 \$*
0 \$	318 \$*

- Incluant :
- moteur VTEC™
  - climatisation automatique
  - chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
  - roues en alliage

Transport et préparation inclus  
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km



GALERIES ACURA	ACURA GABRIEL	LUCIANI ACURA	ACURA BROSSARD	ACURA DE LAVAL	ACURA PLUS
7100, boul. Métropolitain E.	4648, boul. Saint-Jean	4040, rue Jean-Talon O.	9100, boul. Taschereau O.	2500, boul. Chomedey	255, boul. de la Seigneurie
Anjou	Dollard-des-Ormeaux	Montréal	Brossard	Laval	Blainville
(514) 354-8811	(514) 696-7777	(514) 340-1344	(450) 659-1616	(450) 682-4050	(450) 435-4455
www.galeriasacura.com	www.gabriel.ca/acura	www.lucianiacura.com	www.acurabrossard.com	www.acuralaval.com	www.acuraplus.com

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 3 438 \$ vous donne un versement mensuel de 248 \$ et un total des paiements de 15 342 \$. Un acompte de 2 568 \$ vous donne un versement mensuel de 268 \$ et un total des paiements de 15 432 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 318 \$ et un total des paiements de 15 264 \$. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. **OFFRE DE FINANCEMENT À L'ACHAT D'UNE DURÉE LIMITÉE**, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 4,8 % pour l'Acura EL (modèles ES3564PB, ES3664PB, ES3584PB, ES3684PB) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 \$. Paiements mensuels de 458,78 \$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 2 021,44 \$. Total des paiements de 22 021,44 \$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 31 mars 2004.

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## La prudence en cadeau



apratte@lapresse.ca  
 ANDRÉ PRATTE

Les budgets présentés à la veille des élections sont généralement bourrés de cadeaux, souvent au mépris des réalités financières. Dans le Canada post-scandale des commandites, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a choisi une approche radicalement différente : séduire les électeurs canadiens par sa prudence.

Peu importe que les motifs soient électoralistes ou non, ce choix est intelligent et sain.

La manifestation la plus frappante de cette prudence est la stratégie de réduction de la dette annoncée par M. Goodale. Malgré les récriminations des provinces, le ministre maintient la réserve pour éventualités de 3 milliards par an. En l'absence d'une crise majeure, ces 3 milliards seront chaque année versés au remboursement de la dette. D'ici dix ans, la dette du gouvernement du Canada sera passée de 510 milliards à 480 milliards.

Certains spécialistes diront que cet exercice n'est pas nécessaire, que le poids relatif de la dette diminue de toute façon au rythme de

**Si Ottawa transférerait plus d'argent aux provinces plutôt que de se constituer une réserve, il prendrait le risque qu'un choc économique le replonge dans le rouge.**

la croissance économique. Les gouvernements provinciaux soutiendront qu'au lieu de jouer les grippe-sous, M. Goodale aurait mieux fait de leur donner ces milliards pour qu'ils puissent les consacrer à la santé.

Une telle générosité aurait été populaire, mais irresponsable. Contrairement à une perception très répandue, les surplus du gouvernement fédéral ne sont pas gigantesques : entre 2 et 4 milliards par an d'ici à 2005-2006. Si Ottawa transférerait cet argent aux provinces plutôt que de se constituer une petite réserve, il prendrait le risque qu'un choc économique (ou environnemental, ou sanitaire, ou militaire) le replonge dans le rouge.

En outre, la dette fédérale est lourde à porter, grugeant 21 cents de chaque dollar de revenus ; c'est deux fois plus que le service de la

dette des gouvernements provinciaux. En accélérant le remboursement de sa dette, Ottawa se donne une marge de manoeuvre qui atteindra deux milliards dans dix ans.

Dans la foulée du scandale des commandites, le ministre Goodale a annoncé la mise en place d'un système moderne de gestion et de surveillance des dépenses. Le gouvernement dépensant 180 milliards par an, comment se fait-il qu'un tel système ne soit pas en place depuis longtemps ?

Il est difficile de savoir, à la lecture, si les décisions annoncées pourront vraiment empêcher les abus. Par exemple, le rétablissement du Bureau du contrôleur général du Canada : les fonctionnaires du ministère des Finances avaient bien du mal hier à expliquer ce que fera le contrôleur qui n'était pas déjà fait.

Plus prometteur est l'exercice de révision des dépenses, qui doit décaler chaque année une somme de 3 milliards. Les sept critères qui guideront l'exercice sont pareils à ceux qui ont été établis par le gouvernement Charest à Québec : le fédéral fera de la réingénierie sans le nom.

Lors des deux budgets précédents, à la faveur de la forte croissance économique, les libéraux étaient retombés dans leurs travers financiers. Rien de tel cette fois-ci : la plupart des mesures annoncées entraînent des déboursés modestes. Les dépenses les plus importantes profiteront directement aux provinces et aux villes. Notamment, le budget Goodale annonce une réforme longtemps attendue de la péréquation. Le Québec en est le grand bénéficiaire : il recevra 349 millions de plus par an pendant les cinq prochaines années.

Malgré ces changements significatifs, les premiers ministres provinciaux déchireront encore une fois leur chemise au sujet de la santé. Pourtant, qui dit qu'une contribution additionnelle du gouvernement fédéral entraînerait une amélioration concrète des soins ? Les milliards supplémentaires investis depuis quelques années ont-ils fait une si grande différence sur le terrain ? Le fédéral a décidé, avec raison, de ne pas investir davantage que ce qui est déjà prévu — une augmentation substantielle de plus de 6 milliards en 4 ans — avant un examen en profondeur de la viabilité du système de santé.

C'est la prochaine étape, urgente et essentielle : trouver le moyen de freiner la croissance des dépenses en santé. Cette étape devra absolument être franchie, peu importe la date des élections, et peu importe le parti qui sera au pouvoir.

## Le syndrome Ralph Nader



kgagnon@lapresse.ca  
 KATIA GAGNON

La gauche québécoise est en ébullition : une aile se forme au sein du Parti québécois et un nouveau parti politique rassemblant les forces de gauche pourrait naître à l'automne. Il faut saluer ces initiatives, qui ont le mérite de soumettre une autre vision des choses au débat public.

Les deux façons de faire sont diamétralement opposées. Un groupe, dominé par d'anciens syndicalistes, a décidé de créer une aile gauche au sein du Parti québécois pour porter les idées progressistes, certes, mais également une certaine vision de la souveraineté. La démarche de l'ancienne présidente de la Fédération des femmes, Françoise David, est tout autre : tout indique qu'elle voudrait rassembler les forces vives de la gauche (y compris l'actuelle Union des forces progressistes) en vue de se lancer dans le combat électoral. Et on peut parier que la souveraineté ne fera pas partie de ses priorités.

De prime abord, la démarche des Monique Richard et Marc Laviolette semble plus porteuse. Le Parti québécois est sans conteste le plus à gauche sur l'échiquier

politique québécois. Ce parti constitue donc un terrain fertile pour ce type d'idées. En revanche, la démarche de Françoise David pourrait contribuer à l'élection d'un parti plus à droite en divisant les voix qui devraient normalement échoir au PQ. Mme David deviendra-t-elle la Ralph Nader du Québec ? Les voix récoltées par le chef du Parti Vert lors des présidentielles de 2000 avaient coûté la victoire au candidat démocrate Al Gore. Un scénario semblable constitue, pour la gauche, le grand risque de créer un nouveau parti. Mais si d'aventure ce nouvel organe réussissait, en créant un véritable rapport de force, à pousser le Parti québécois vers ses racines progressistes, la gauche pourrait alors crier victoire.

Dans cette optique, Mme David est probablement la seule personne au Québec qui a la stature pour réaliser une vraie union des forces de gauche, affligées, ici comme ailleurs, d'une forte tendance à s'entre-déchirer. Elle jouit également de la crédibilité nécessaire pour tenter de convaincre le grand public de la validité des idées de gauche. Elle aura tout un défi, cependant, pour amener un peu de réalisme au programme. Rappelons simplement que l'Union des forces progressistes proposait, aux dernières élections, un réinvestissement de dix milliards dans la santé, le salaire minimum à 10 \$ l'heure, ainsi que l'instauration de la semaine de 32 heures...



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## DOCUMENT

## 52 milliards remboursés

Les Canadiens savent d'instinct qu'il faut payer notre dette nationale



Ralph Goodale

**RALPH GOODALE**  
 Nous vous présentons ici un extrait du discours du budget présenté à la Chambre des communes, hier après-midi, par le ministre des Finances du Canada.

« Une politique budgétaire responsable, prévoyant la mise de fonds réservés aux événements imprévus, est la clé de la performance solide et vigoureuse de l'économie canadienne ces dernières années. L'an dernier, cette politique était plus importante que jamais, car la population canadienne a été confrontée à des réalités difficiles et imprévues. Qu'il s'agisse de la crise de la maladie de la vache folle, de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère, de la panne de courant majeure en Ontario, de l'ouragan Juan dans les provinces de l'Atlantique ou des feux de forêt qui ont dévasté la Co-

posantes fondamentales de l'économie à laquelle les Canadiens ont tant contribué, notre pays a été en mesure de résister à la tempête et de terminer l'année 2003 en meilleure posture que la plupart des observateurs ne l'avaient prévu. En effet, c'est en période de difficulté qu'une réserve pour éventualités trouve tout son sens. C'est ce qui nous a permis de nous attaquer à certains des graves problèmes attribuables au syndrome respiratoire aigu sévère et à la maladie de la vache folle. Avec cette réserve, nous avons affecté 1 milliard de dollars en soutien direct aux producteurs agricoles pour les aider à surmonter les conséquences désastreuses de la maladie de la vache folle et les baisses soudaines de leurs revenus.

Voilà pourquoi une réserve pour éventualités est si valable et si nécessaire. À la fin du présent exercice, nous prévoyons que la réserve va s'élever à 1,9 milliard de dollars. J'ai le plaisir d'annoncer que, pour 2004-2005 et 2005-2006, la réserve pour éventualités sera de 3 milliards de dollars. Si elle n'est pas nécessaire pour répondre aux imprévus, comme ceux qui sont survenus l'an dernier, ce montant servira chaque année à réduire notre dette. En plus de la réserve pour éventualités, le présent budget rétablit une marge ou une mesure de prudence économique de 1 milliard de dollars, montant qui augmentera au cours des prochaines années. Si cette mesure supplémentaire n'est pas nécessaire au cours d'une année donnée, elle servira à financer les priorités des Canadiens.

## Économies d'intérêts

Les Canadiens savent d'instinct qu'il faut rembourser la dette, que ce soit pour eux-mêmes ou pour le gouvernement. Et, de fait, nous avons remboursé jusqu'à présent une tranche de plus

de l'économie, a également diminué. En fait, il est passé d'un sommet de 68 %, en 1995-1996, à tout juste un peu plus de 42 %, en 2003-2004. Je sais bien que seul un ministre des Finances ou un économiste solitaire peut trouver excitante la baisse du ratio de la dette au PIB mais, ce qu'il faut retenir, c'est que tout le monde y gagne. Pourquoi ? Parce que la baisse de ce ratio se traduit par une situation financière plus forte dans l'ensemble, ce qui aide à maintenir des taux d'intérêt peu élevés. Ainsi, les gens peuvent acheter leur première maison, lancer une entreprise, acheter du matériel agricole ou investir dans leur avenir.

Et si nous jetons un regard vers l'avenir, nous pouvons constater que le vieillissement de la popu-

**En 2003, l'économie a progressé de 1,7 %, soit environ la moitié de ce que les économistes du secteur privé avaient prévu au départ.**

lation aura au moins deux conséquences marquantes pour notre société. D'une part, il y aura moins de gens qui travaillent, et donc moins de personnes qui contribuent aux programmes sociaux que nous avons tant à coeur. D'autre part, la demande pour ces mêmes programmes va augmenter, en particulier dans le domaine des soins de santé. En exerçant dès aujourd'hui une gestion financière prudente, nous pourrions disposer des ressources dont nous aurons besoin pour mieux répondre à cette demande de plus en plus forte. Je propose donc que le Canada se donne un objectif raisonnable, celui de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 10 ans.

C'est cette même prudence qui nous a permis de rétablir les bases de notre régime de pensions universel afin que les Canadiens puissent compter sur ce régime le moment venu. Le régime de pensions du Canada sera en bonne santé actuarielle pendant au moins les 50 prochaines années. Il s'agit là d'un des très rares régimes de pension publics au monde à être en aussi bonne posture. »

**Le Canada devrait se donner un objectif raisonnable, celui de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 10 ans.**

lombie-Britannique, l'année 2003 a été clairement marquée par l'adversité. Cette combinaison extraordinaire d'événements extrêmes a eu un impact important sur le mieux-être de tous les Canadiens. En 2003, l'économie a progressé de 1,7 %, soit environ la moitié de ce que les économistes du secteur privé avaient prévu au départ.

Mais grâce à la solidarité des com-

de 52 milliards de dollars de notre dette, ce qui représente des économies d'intérêt d'environ 3 milliards de dollars chaque année. Cet argent sert maintenant à investir dans des domaines prioritaires comme les soins de santé et l'apprentissage. Pendant la même période, le ratio de la dette au PIB (produit intérieur brut), qui indique l'ampleur de notre dette par rapport à la taille

# FORUM

# Pour le mariage gai?

Êtes-vous d'accord avec la décision de la Cour d'appel qui ouvre la porte au mariage de conjoints de même sexe au Québec? Voici un échantillon des courriels que nous avons reçus à la suite de notre appel à tous.

## > OUI

### Un grand pas vers l'égalité

**ANDRÉ BOYER**  
L'auteur demeure à Repentigny.

J'ai douté une partie de ma vie de la légitimité de la place que j'occupais dans la société. Pourtant, je puis me considérer comme un privilégié. J'ai réalisé une partie des rêves que j'avais. Dieu merci, il m'en reste de nombreux en tête. Pourtant, longtemps on m'aura refusé les mêmes droits qu'à la majorité. J'ai des valeurs dites traditionnelles. Le respect, la tolérance, l'engagement social, l'entraide, la culture de la cellule familiale, font partie de ma vie. Je devrais plutôt dire font partie de notre vie. Mon conjoint depuis 14 ans m'aura certainement aidé à faire abstraction des différents signes que certains individus nous envoient pour nous signifier leur « supériorité » ou plus subtilement, la « non-légitimité » qu'ils nous confèrent. Heureusement qu'il y a tous les autres. D'autres, comme cet ami Alain, qui ne fait pourtant pas partie de mon « groupe », m'auront fait comprendre que je dois faire partie du changement. Que j'ai droit à ma place. Que mon droit de vie est légitime. Et puisque mon droit de vie est légitime, mon droit au bonheur l'est tout autant. Lionel, mon amour, nous pourrions enfin unir notre amour dans les valeurs auxquelles nous croyons. « Un petit pas pour l'Homme, un grand pas vers l'égalité et le respect ».



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE  
**André Boyer et son conjoint Lionel Desgagné pourront enfin, légitimement et légalement, unir leurs destinées.**

### Les pieds dans le plat

En tant que travailleur de l'information à l'emploi d'un magazine gai, je suis avec intérêt depuis longtemps tout ce qui se rapporte au mariage pour les conjoints de même sexe. Je suis heureux du récent jugement de la Cour d'appel. Reste maintenant à connaître celui de la société québécoise. Mais je dois avouer qu'il m'importe autant de savoir si mes voisins du deuxième palier acceptent le fait que je puisse me marier que de connaître l'opinion de la caissière à l'épicerie à propos du contenu de mon panier. J'ai une recette à faire et même si je risque de casser un oeuf en raison de mon inexpérience devant les fourneaux, je vais tout de même essayer d'en faire le meilleur plat qui soit. Tant pis si j'abandonne après quelques tentatives infructueuses. J'aurai eu le loisir de tenter la manoeuvre parce que j'y avais autant le droit de réussir que de m'y casser la figure. Nous sommes de moins en moins à cuisiner et à vouloir se marier. Ce n'est pas grave. L'important est de pouvoir se cuisiner un bon plat à la maison dès que l'envie s'en fait sentir. Pas quand le gouvernement aura finalement voté que tout le monde à droit de vouloir sustenter sa faim.

**Dominic Rathé**  
rédacteur en chef,  
La Voix du Village

### Citoyens égaux

Les homosexuels sont des citoyens égaux à tous les autres, et les couples qu'ils forment sont aussi égaux à tous les autres couples. Ce jugement historique est donc le seul qui pouvait résulter de ce débat. Tous les arguments fallacieux contre le mariage civil entre conjoints de même sexe ont été déboutés un par un. Par exemple, le mariage a pour but de procréer. C'est totalement faux puisque ce n'est jamais un critère de validité dans le cas des mariages entre conjoints de sexe différent.

**Dominique Dubuc**  
Sherbrooke

### « Il était temps... »

Le jugement de la Cour d'appel permettant aux conjoints de même sexe de se marier est de son temps. Avec les années, et le temps qui passera, le mariage gai entrera dans les moeurs et perdra justement son appellation de « mariage gai ». La perception de mariage, ou de famille, c'est plus précisément la perception d'une définition. Ce à quoi on est habitué. Le connu. L'inconnu est toujours insécurisant mais il n'y a pas d'évolution possible quand on reste attaché au passé. Une phrase de l'auteur brésilien Paulo Coelho me revient en tête : « Il est vrai que le bateau est plus en sécurité quand il est au port, mais ce n'est pas pour cela qu'ont été construits les bateaux. » Probablement qu'au début, il y aura beaucoup de mariages célébrés dans la communauté homosexuelle,

un mouvement spontané libérant un désir depuis trop longtemps refoulé, mais avec le temps, ce type de mariage fera partie du décor. Comme le reste. L'important, c'est de savoir que de permettre le mariage gai ne va pas faire en sorte que l'homosexualité va « proliférer », ces hommes et ces femmes s'aiment déjà, ou vivent ensemble. Non, le jugement de la Cour d'appel leur permettra simplement de vivre l'expérience du mariage, intime et recueillie, d'unir leur destinée devant « Dieu et les Hommes ». Je ne veux pas, et ne peux pas, parler pour Dieu, mais probablement qu'il se dit : « Il était temps... »

**Benoît Courtois**  
Laval

### À prendre ou à laisser

Le mariage gai ne changera en rien la perception du mariage au Québec. C'est plutôt notre perception du mariage depuis 30 ans qui nous conduit au mariage gai. On ne se marie plus pour fonder une famille ou si peu. La dénatalité en est la preuve. Le mariage est encore un engagement d'amour mais sans promesse de durée. Un mariage sur deux se termine par le divorce. Nous concevons le mariage comme un geste d'amour mais sans famille ni durée. Il serait injuste alors de le refuser aux gais ou à qui que ce soit. Quant à l'Église catholique, elle colle à l'Évangile sur la question du mariage. À prendre ou à laisser. Elle dure depuis 2000 ans.

**Albert Champagne**  
Saint-Jean-sur-Richelieu

### Passons à autre chose !

Je suis pour le mariage gai. Et je suis aussi pour qu'on cesse d'en parler une fois pour toutes. Le vécu quotidien et les angoisses des gais... ne pourrait-on passer à autre chose ? Va-t-on maintenant entendre parler de tous les divorces gais à mesure qu'ils se produiront ? Et de tous les enfants adoptés par ces couples ? Un peu de décence. Quand va-t-on cesser de nous rebattre les oreilles avec ces fadaïses-réalité ? Les émissions, articles, photos, sur ce sujet, c'est assez. La fierté gaie, ras-le-bol ! Les hétéros sont aussi fiers d'être hétéros, mais ils ne vont pas se caresser ouvertement dans les rues à 60 ans que diable. Les gais ne sont qu'une autre minorité visible après tout. Petite question : Les homosexuels « mariés » auront-ils maintenant tous les droits légitimes et légaux alors que les conjoints de fait « standard » n'en ont aucun ? Je suis pour le mariage gai. Et pour le mariage hétéro. Et pour les conjoints de fait. Et pour l'union libre. Mais qu'on arrête de parler du mariage gai comme si c'était l'invention du siècle. Qu'on les laisse à leur petite vie.

**Diane Descoteaux**  
Montréal, arr. Outremont

## > NON

### Amendons la Charte

La seule raison pour laquelle la Cour d'appel a trouvé anticonstitutionnelle la requête, c'est la Charte des droits et libertés, et non le bon sens. Conséquemment, il faut amender cette charte qui ne vaut pas le papier sur laquelle elle est écrite.

**Yvon Cyrenne**  
Orléans

### Et la procréation ?

Le récent jugement de la Cour d'appel du Québec confirme la position de la magistrature de notre pays en faveur du mariage homosexuel. Il faut donc prendre acte de cette interprétation de la Charte des droits et libertés relativement à la loi actuelle sur le mariage. Cela étant, on peut quand même se demander si le dernier mot appartient aux tribunaux ou au Parlement représentant le peuple. J'ai cru, peut-être à tort, que le mariage et la procréation était intimement liés. J'ai cru que toutes les civilisations avaient institué le mariage pour offrir un cadre sécuritaire et durable à la famille issue de l'union d'un homme et d'une femme. Les juges nous disent qu'il n'en est rien. Si cela a déjà été vrai, ça ne l'est plus maintenant. Le mariage et la procréation sont désormais clairement dissociés. J'y vois une dévalorisation de la procréation. La procréation est une option, sans plus. Le désir et la volonté d'avoir des enfants ne sont plus essentiels pour un couple qui demande le mariage. La dénatalité des pays occidentaux s'explique, en partie, par la valeur accessoire que la procréation a prise. Une natalité suffisante est nécessaire à la survie d'une société. La société québécoise « moderne » ne valorise pas suffisamment la procréation, les enfants et la parentalité. Une redéfinition du mariage pourrait participer à une revalorisation de la procréation. Les Canadiens devraient pouvoir redéfinir ensemble le mariage et non pas laisser les juges le faire à leur place. Le mariage n'est pas qu'affaire de droits individuels, il est un instrument du bien commun dont la société a besoin pour assurer sa survie.

**François Beaulé**  
Montréal

### Adam et Louis ?

Une bien triste nouvelle. Un couperet dans la stabilité de la famille, laquelle est la survie et la base de la société. Quant à la position de l'Église catholique, elle ne changera pas car elle suit les enseignements de Dieu. Et pour notre bonheur, Notre Père a créé Adam et Ève ; non pas Adam et Louis.

**M. J. Trudel**

### Droits fondamentaux

Je ne suis pas d'accord avec la décision de la Cour d'appel. Que les personnes homosexuelles puissent avoir une protection légale en étant conjoints de fait, d'accord. Mais le mariage est, fondamentalement, et doit demeurer une union entre un homme et une femme, pour s'aimer et fonder une famille, dans un engagement mutuel, stable et complémentaire. L'homme et la femme ont été créés égaux et complémentaires physiquement et spirituellement. On ne peut exiger d'aucune religion, chrétienne, juive, musulmane ou autre de changer leur enseignement fondamental sur ce sujet. La liberté d'expression et la liberté de religion font partie de nos droits fondamentaux. En ce qui concerne l'Église catholique, la position est claire : c'est entre un homme et une femme.

**Élizabeth Verge**

### Du pur verbiage

La Cour d'appel du Québec reconnaît la légalité des mariages homosexuels. C'était à prévoir, comme il est à prévoir que la Cour suprême rendra, elle aussi, un jugement dans le même sens. En étudiant la question sous les seuls angles des Chartes et de la discrimination légale, les tribunaux, toutes instances confondues, ne peuvent arriver qu'à cette conclusion. Le droit positif, le droit actuel, passe comme les civilisations, mais la loi naturelle inscrite au plus profond de la personne demeure. Et cette loi naturelle, indépendamment de toute considération religieuse, sera toujours que le mariage est une union réservée à deux personnes de sexe différent. Tout le reste n'est que pur verbiage.

**Michel Lebel**



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE  
**Yves Deslauriers en compagnie de son épouse Monique.**

# Laissons l'histoire trancher

**YVES DESLAURIERS**  
L'auteur demeure à Prévost.

Pendant que, d'une part, la ruée vers le mariage semble vouloir s'engager, d'autre part, c'est un peu la désertion qui sévit. Assistons-nous à la négation d'une tendance par rapport à l'autre ? À une cohabitation pacifique, orageuse ? Mariez-vous et qu'on n'en parle plus ! À une certaine époque, on se mariait parce que la chasteté avait ses raisons que la raison ne comprenait pas toujours. On se mariait par obligation pour ne pas avoir écouté sa raison. On se mariait pour fonder une famille. On se mariait pour mettre un frein à la bamboche. On se mariait pour ne pas aller à la guerre. On se mariait dans le but de s'aimer, d'apprendre à s'aimer et de soutenir mutuellement, de préférence à forces égales et selon les préceptes de l'Église. On se mariait uniquement entre homme et femme. Pendant que les « invités » (les hétéros) s'éloignent de la table des noces, les « exclus » (les gais) se débattent pour s'y asseoir.

« Un jour historique dans l'évolution du Québec », selon M. Bellemare. Laissons l'histoire trancher. Les gais ont obtenu l'égalité avec les hétéros, soit. Il reste à savoir si le fruit convoité et cueilli sera frais ou talé. Aura-t-il la couleur d'un gain chèrement acquis dans la déférence ou d'une perte évitée dans l'opprobre ? Le goût sera-t-il bon, amer, éphémère ? Laissera-t-on le fruit se putréfier sur la tablette dans l'indifférence et l'abandon ? Par chance et n'en déplaise à M. Bellemare, le Québec compte d'autres jours historiques à son palmarès qui ont traversé les temps et les tempêtes. Si, entre-temps, la revanche des hormones n'a pas lieu. Il y a le mariage. Il y aura peut-être les enfants. Les enfants et l'adoption. Il y aura les mariages ratés et les divorces. Il y aura la garde des enfants. Verra-t-on deux mondes parallèles, en opposition ou convergents ? Est-ce ça l'évolution dont parle M. Bellemare ? À ce compte-là, je dois confesser l'immobilisme ou le conservatisme de ma vision « rétrograde » du mariage.



CE SONT LES PETITS DÉTAILS QUI RENDENT  
**FOUS DE JALOUSIE.**



**79<sup>99</sup>**

**Lampes Room in a Box**  
Emballage contenant  
3 lampes élégantes  
en laiton au fini antique.



depuis **39<sup>99</sup>**  
**AILLEURS 49<sup>99</sup>**

**Reproductions sur toile**  
Gamme de reproductions  
mesurant 41 cm x 51 cm  
et 91 cm x 61 cm. Parfaites  
pour créer un joli décor.



**99<sup>96</sup>**  
183 cm  
x 244 cm

**Tapis tous azimuts**  
Grand éventail de tapis  
tissés de formats variés.  
Depuis 9,96 \$  
(61 cm x 122 cm).



**79<sup>96</sup>**

**Lampes de table décor**  
Modèle à base bronze  
et abat-jour rouge  
et modèle articulé.

depuis **9<sup>99</sup>**

**AILLEURS 14<sup>99</sup>**

**Gravures sur base rigide**  
Bel assortiment de modèles  
mesurant 20 cm x 25 cm  
et 41 cm x 51 cm.



**169<sup>99</sup>**

**Tables d'appoint**

Jeu de tables gigognes de  
style Queen Anne ou console  
en demi-lune (hors photo).



**74<sup>99</sup>**

**AILLEURS 104<sup>99</sup>**

**Variété de miroirs**  
Superbes modèles décoratifs  
à bords biseautés.



depuis **59<sup>99</sup>**



**Collection de meubles**  
Élegants en noyer  
foncé. Dans le lot : vitrine,  
table d'appoint ronde, élément  
mural et porte-bouteilles  
à plateau amovible.



*ça fait changement!*

Tous nos articles sont assortis de notre garantie du plus bas prix. Si vous trouvez un meilleur prix annoncé, nous l'égalons. Si vous présentez un bon-rabais d'un concurrent, nous l'accepterons avec plaisir. Plus besoin de comparer les prix, Déco Découverte, le supermagasin d'articles pour la cuisine, la salle de bains et la chambre à coucher le fait pour vous, tous les jours.



\*Le choix de couleurs, modèles et motifs varie selon le magasin.

**Anjou**  
7550, rue Bécard (514) 351-0384  
**Marché Central**  
1001, rue Marché Central (514) 383-8939  
**Mascouche**  
111, Montée Masson (450) 966-0002

**Centre Fairview Pointe-Claire**  
6815, aut. Transcanadienne (514) 426-9031  
**Sainte-Dorothée**  
880, aut. Chomedey O., Laval (450) 969-0041  
**Saint-Bruno**  
800, Claude-Jutras (450) 653-6398

*L'évènement*  
**BON DODO BONS PRIX**

rabais jusqu'à **50%** Superbe choix de literie.  
Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50% PLUS DE POINTS EN UTILISANT CONJOINTEMENT  
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

